• Éducation

La FPFA invite les commissions scolaires

Page 3



Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 21 n°46 Edmonton, le vendredi 20 novembre 1987 16 pages 0,50

Éditorial de Guy Lacombe

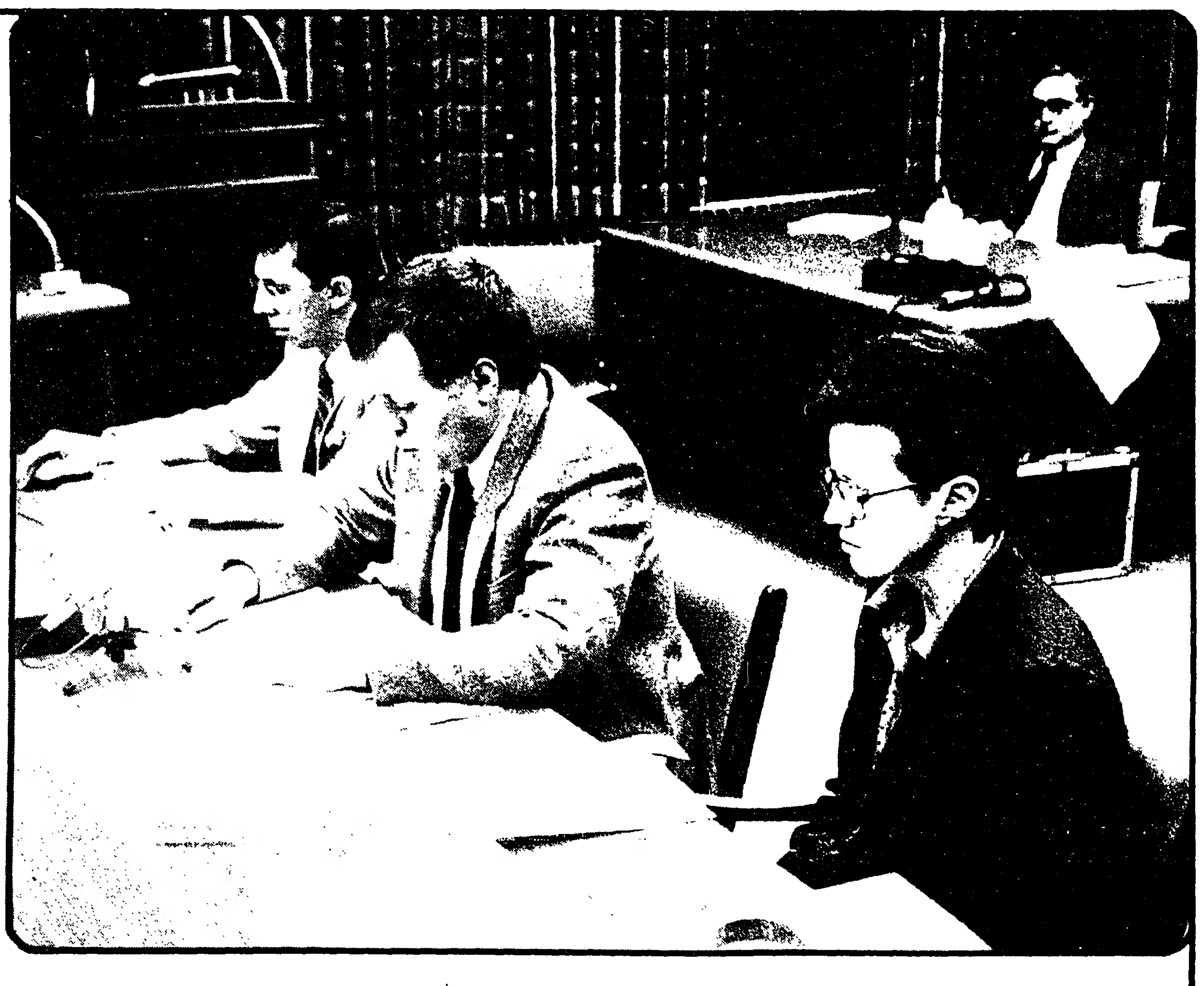
«Les francophones d'Edmonton parlent d'une seule voix»

Page 4

• *Audiences publiques*

Certaines associations ont maille à partir avec la présidente

Page 2



Lors des audiences publiques tenues les 10 et 12 novembre par l'Edmonton Catholic School #7, de nombreux mémoires ont été présentés par différentes associations francophones d'Edmonton. De g. à d.: Albert Tardif, Simon Roy et Angèle Déry représentaient le Comité consultatif des parents de l'École secondaire J.H. Picard lors de la session de jeudi soir

(Photo: Pierre Brault)

Qualité des récoltes de l'Ouest en 1987

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains annonce les résultats préliminaires de son étude sur la nouvelle récolte de 1987 pour le blé, le canola et l'orge. Ces résultats représentent la meilleure évaluation qu'a pu préparer la Commission sur la qualité finale de la récolte avant la réunion du Comité de normalisation des grains tenue la semaine dernière.

Blé roux de printemps de l'Ouest canadien

La production du blé roux de printemps du Canada en 1987 est à la baisse mais sa qualité est excellente. La variété Katepwa représente 45,0% des ensemencements tandis que la variété Neepawa représente 26,1%.

La teneur moyenne en protéines de cette récolte est actuellement estimée à 14,0%, soit 0,9 unités de pourcentage de plus que l'année dernière et 0,4 unités de plus que la moyenne établie sur 61 ans.

Blé dur ambré de l'Ouest canadien

La variété Wakooma représente 34,0% de la superficie ensemencée de blé dur dans l'Ouest canadien. La variété Medora est la deuxième plus populaire des variétés, représentant 21,0%.

La teneur en protéines est de 14,0%, soit une unité de pourcentage plus élevée que l'année dernière et bien au-dessus de la moyenne établie sur 20 ans.

La carie rouge est un facteur principal de déclassement de la récolte de blé dur ambré cette année.

Canola

Le pourcentage estimé du canola admissible au plus haut grade est plus élevé que l'année dernière. Le canola Westar représente 48,6% de toute la superficie ensemencée de canola tandis que Tobin représente 44,3%.

La teneur en huile du plus haut grade de canola de l'Ouest canadien est estimée à 41,8%, soit une baisse par rapport au chiffre final de la récolte de 1986 (43,3%) et de la moyenne établie sur 10 ans (43,0%).

On s'attend à ce que la teneur en protéines du plus haut grade soit analogue à celle de l'année dernière.

La teneur en chlorophylle moyenne du canola n°1 Canada est estimée à 9 ppm, une teneur inférieure à la nouvelle récolte de 1986 (15 ppm) et à la moyenne établie sur 7 ans (13 ppm).

Orge

La variété d'orge à deux rangs la plus populaire était Harrington, représentant 29,3% de la superficie totale de l'orge. Bonanza était la variété à six rangs la plus populaire, représentant 16,3% de la superficie totale de l'orge.

La capacité de germination de la nouvelle récolte d'orge est bonne. Les valeurs protéiques sont semblables à l'année dernière tandis qu'on s'attend à ce que la teneur en eau atteigne une moyenne de 0,05 à 0,75 unités de pourcentage de plus que l'année dernière.



franco-capsules

Une collaboration spéciale de J.Louis Fontaine

A Toronto, la francophonie voit grand

Selon François Bergeron de l'Express de Toronto, le Conseil des organismes francophones du Toronto métropolitain (COFTM), qui doit quitter le 222 Queen's Quay ouest au printemps prochain, attend anxieusement la levée du moratoire sur le développement immobilier à Harbourfront pour préparer son déménagement dans un nouveau Centre francophone de 5.5$ millions au 20, Avenue Spadina, choix qui ne serait pas cependant pas encore officiel. Si le projet se concrétise de même que les subventions gouvernementales, il faudra néanmoins prélever dans la communauté des fonds de l'ordre de un million de dollars pour concrétiser le projet.

Nouveau directeur à la Caisse Laurier

La Caisse populaire Ste-Anne-Laurier d'Ottawa compte un nouveau directeur en la personne de Roger Frenette depuis l'été. La majorité des gens impliqués dans le mouvement des caisses connaît fort bien M. Frenette. Il possède une excellente réputation ayant été directeur de la Caisse populaire Welland durant treize ans. Il a ensuite occupé le poste de directeur général de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario durant sept ans.

Le juge Monnin du Manitoba en évidence

Comme par le passé, le personnel de l'Ecole de droit de l'Université de Moncton est l'hôte de la 9e Rencontre annuelle des juristes francophones du Nouveau-Brunswick en novembre. Le sénateur Lowell Murray, ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales doit prendre la parole au banquet. On profite également de l'occasion pour souligner la contribution d'un juriste à l'épanouissement de la vie française de son milieu et c'est le juge en chef Alfred Monnin, de la Cour d'appel du Manitoba qui recevra cette mention spéciale. SOURCE: Hebdo-Campus.

Le Courrier change de proprio

Cyrille Leblanc, actionnaire majoritaire du journal Le Courrier de la Nouvelle-Ecosse a récemment vendu ses actions à un groupe d'associations et d'institutions acadiennes. C'est un nouveau départ pour le journal. Le nouveau président est Paul d'Entremont, et le nouveau directeur est Richard Landry qui compte déjà plusieurs années au service du journal.Le Courrier est membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

L'âge d'or acadienne veut deux entités

Le club des Ainé(e)s de Notre-Dame-des-Neiges de Campbellton au Nouveau-Brunswick, qui compte 75 membres, serait prêt à se joindre à la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick si celle-ci décide de se séparer en deux entités ethniques. Dans le journal l'Aviron de Campbellton, Fernand Guérette, le président, explique que cette décision est motivée par le fait que cet organisme qui est composé de 65% de francophones fonctionne dans la langue anglaise.

La revue Liaison fête ses dix ans

En mars 1988, la revue culturelle Liaison basée à Ottawa fêtera ses dix ans d'existence. D'abord organe de Théâtre-Action, la revue s'est graduellement transformée en un magazine culturel ouvert aux autres disciplines artistiques. Pour marquer cet anniversaire, Liaison organise un tirage d'abonnement ou de réabonnement avec un voyage pour deux sur les ailes d'Air Canada à une destination au choix. INFO: Liaison, C.P. 358, Succ. H", Ottawa (Ontario) K1N 8V3.

Nouveau personnel à l'APFhQ

Grâce à un projet d'Emploi et Immigration Canada, le bureau national de l'Association de la presse francophone hors Québec comptera bientôt sur les services de deux employés additionnels, à savoir une secrétaire-réceptionniste et un technicien en traitement de données publicitaires. Les salaires seront défrayés à 100% par le projet pendant 52 semaines pour la secrétaire, et pendant 40 semaines pour le technicien. Le directeur général de l'organisme basé à Ottawa est Wilfred Roussel.

Une nouvelle publication française à Hearst

La région de Hearst dans le nord-est ontarien possède une nouvelle publication d'expression française. Il s'agit d'un hebdomadaire de format "magazine" qui a été lancé avec un tirage initial gratuit de 3 000 exemplaires lors de la première parution. L'éditeur est André Bolduc, un ex-journaliste de l'hebdo Le Nord de Hearst. Le "bébé" qui a été baptisé "L'Elan" doit s'étendre à brève échéance a toutes les communautés voisines de Hearst. Il est monté à l'aide de la nouvelle technique de montage sur ordinateurs MacIntosh. Le journal Le Nord, pour sa part, continue toujours de publier chaque semaine lui aussi.

• *Audiences publiques*

Certaines associations ont maille à partir avec la présidente

PIERRE BRAULT

EDMONTON - «Qui aurait dit il y a dix ans, que la Commission scolaire tiendrait des audiences publiques sur un modèle de gestion scolaire pour les francophones. C'est quand même un pas en avant», laissait entendre un participant, jeudi soir dernier.

C'est vrai, mais il n'en reste pas moins que l'exercice a été loin d'être facile, ni du côté de la commission scolaire, ni du côté des intervenants francophones.

À preuve, au début des deux sessions soit les 10 et 12 novembre derniers, certaines associations ont eu maille à partir avec la présidente du comité Madame S. Demers-Secker qui exigeait que les présentations orales soient faites exclusivement en anglais et que les intervenants répondent aux questions du panel en anglais. La présidente s'en est surtout pris aux organismes qui avaient soumis une présentation écrite uniquement en français et qui désiraient être aussi entendu durant les audiences dont Francophonie Jeunesse de l'Alberta.

Au début de sa présentation, le président de FJA, M. Pierre Bergeron a été invité par la présidente à faire sa présentation en anglais, ce que M. Bergeron a refusé. Après avoir augumenté durant quelques minutes, la présidente a même été jusqu'à menacer de quitter la salle d'audience. M. Bergeron a alors suggéré de traduire pour le bénéfice des autres membres du comité, la présidente parlant et comprenant bien le français. Elle a accepté, mais au cours de la traduction, elle est intervenue pour souligner la pauvreté de cette même traduction, ce qui a fait dire à M. Bergeron lors d'une entrevue accordée au journal: «Ce n'était pas à nous de fournir la traduction. Comme francophones résidant au Canada, nous avons un droit fondamental, celui de parler, d'utiliser notre langue maternelle, le français. À ce que je sache, l'Alberta fait partie du Canada où il y a deux langues officielles, le français et l'anglais».

Il va s'en dire que cet échange entre M. Bergeron et Madame Demers-Secker a soulevé de nombreux remous dans la salle d'audience et n'a pas été sans mettre de la pression sur la présidente.



S. Demers-Secker

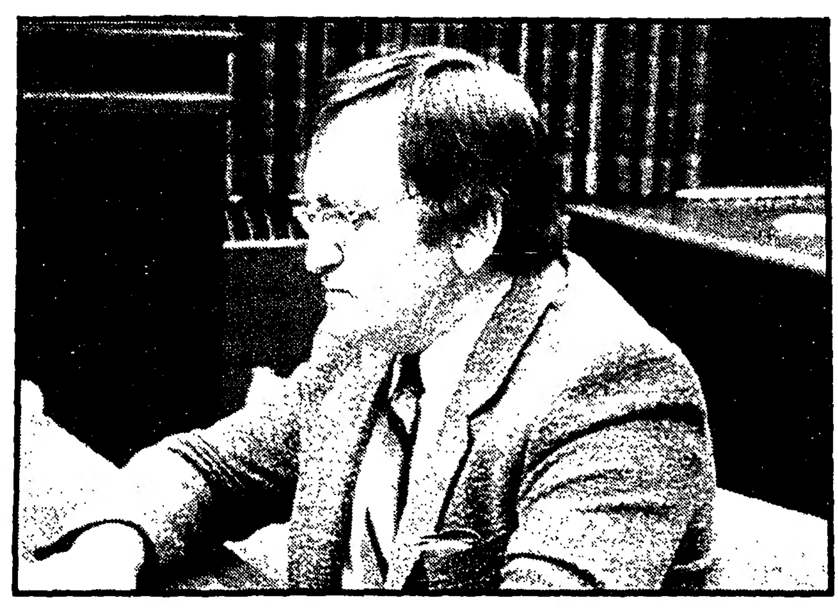
M. Bergeron a mentionné que s'il n'en tient qu'à lui, les jeunes vont se tenir debout et revendiquer jusqu'au bout, car il y va de leur avenir comme franco-albertains. Et il ajoutait: «Qu'on nous donne ce qui nous revient de plein droit, notre système scolaire bien à nous et ils pourront faire toutes les réunions qu'ils voudront en anglais, ensuite».

Soulignons qu'un pareil incident a marqué le début des audiences du mardi soir et que les intervenants ont dû lutter ferme pour gagner leur point et se faire entendre en français. Avant ces audiences, certains organismes avaient été averti par une secrétaire de l'Edmonton Catholic School District #7 de présenter une traduction de leur présentation française et interrogée sur le pourquoi d'une telle exigence Madame Demers-Secker avait répondu que la langue officielle de la commission scolaire était l'anglais et que de toute manière ses collègues ne comprenaient pas le français.

On peut se demander pourquoi la commission scolaire, dans un geste de respect, n'a pas nommé sur ce comité des membres bilingues ou du moins aurait pu s'assurer les services d'un interprète professionnel, ce qui aurait tout simplement faciliter la procédure.

On a constaté, par exemple, lors de la présentation du Comité consultatif des parents de l'École secondaire J.H. Picard qu'effectivement Madame Demers-Secker est intervenue à plusieurs reprises pour traduire certains passages à ses deux collègues le commissaire J. Shinkaruk et la directrice associée Muriel Dunnigan ainsi qu'à la secrétaire Irene Short. Il en a également été de même lors de l'intervention de M. René Blais au nom du Conseil St-Thomas d'Aquin des Chevaliers de Colomb.

C'est ainsi qu'au cours des deux sessions le comité a reçu pas moins de douze mémoires oraux et écrits en plus de très nombreuses lettres d'appui et mémoires écrits et au moment d'écrire ce texte nous ne pouvions savoir combien de mémoires ont été reçu à l'Edmonton Catholic School District #7, au total.



M. René Blais a présenté un mémoire au nom du Conseil St-Thomas d'Aquin des Chevaliers de Colomb d'Edmonton
(Photo: Pierre Brault)



Voici une partie de l'auditoire qui suivait attentivement les présentations, les réactions, les questions et les réponses du comité et des associations. Certaines répliques des membres du panel ont fait sourire et parfois rire aux éclats les personnes présentes *(Photo: Pierre Brault)*

• Modèles de gestion scolaire

L'ACFA provinciale accuse le gouvernement GETTY de s'en laver les mains

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le modèle de gérance proposé par le Edmonton Catholic School District #7 est tout au plus un modèle de consultation «participative», qui ne répond pas aux exigences de la Charte en ce qui a trait aux droits à la gestion scolaire par la minorité de langue officielle en Alberta.

Voilà ce qu'affirmait le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, M. Georges Arès lors d'une conférence de presse tenue jeudi dernier le 12 novembre pour présenter le communiqué que l'ACFA provinciale a fait parvenir à Madame Nancy Betkowski, ministre de l'Éducation dans le Cabinet Getty.

Non seulement l'ACFA rejette-t-elle ce modèle de gestion, mais elle ajoute que ce projet ne doit en aucun temps être perçu comme modèle transportable dans d'autres régions de l'Alberta comme tentative de résoudre, par la province ou par les commissions scolaires, les obligations législatives ou administratives à l'égard des droits scolaires des francophones de l'Alberta.

Audiences publiques

L'ACFA provinciale n'a fait aucune intervention lors des audiences publiques tenues par l'Edmonton Catholic School District #7, présidées par Madame S. Demers-Secker, voulant plutôt travailler au niveau du gouvernement provincial qui selon toute évidence est le seul à pouvoir accorder aux francophones de l'Alberta leurs droits scolaires.

Les commissaires scolaires ne se cachent pas pour dire qu'elles sont limitées par le présent «School Act» de l'Alberta et le jugement Kerans est, selon M. Arès, on ne peut plus clair à ce sujet et nous citons: «S.159 of the School Act should not be interpreted as a delegation by Alberta of the performance of its s.23 duties to local school boards. Alberta has done nothing, de jure, to implement those rights or to delegate the performance of its obligations under s.23(3)(a)».

«Que la francophonie d'Edmonton réclame la gestion et que la Commission scolaire catholique d'Edmonton cherche à leur remettre, ajoutait M. Arès, nous le comprenons bien. Cependant, il est faux de prétendre qu'on puisse effectivement l'offrir».

M. Arès maintient que seule, une loi assurant la gestion à base d'élus francophones par des francophones saura répondre aux exigences des droits scolaires contenus à l'article 23 de la Charte des droits et des libertés du Canada, par rapport à la gestion des établissements d'enseignement de la minorité de langue officielle en Alberta.

Petit rappel

Dans son communiqué à Madame Betkowski, l'ACFA provinciale suppose que cette dernière était sérieuse, lors du Congrès de la francophonie le 26 octobre 1986, lorsqu'elle a déclaré qu'elle voulait développer des solutions et des politiques albertaines par rapport à l'application des droits à l'éducation française. L'ACFA constate que depuis ce temps elle a plutôt préféré attendre les interprétations et les directives des tribunaux. «Et maintenant que la plus haute instance judiciaire de la province a parlé, vous semblez préférer laisser des commissions scolaire vous indiquer la voie», mentionne le communiqué.


Georges Arès


Nancy Betkowski

Rôle du gouvernement

L'Association porte-parole reconnue de la francophonie albertaine est catégorique et maintient qu'il ne revient qu'au gouvernement de l'Alberta et à la ministre de l'Éducation, de mettre en oeuvre, après consultation avec les parties intéressées, y incluant les francophones de l'Alberta comme les premiers intéressés, les mécanismes législatifs et administratifs appropriés pour la reconnaissance et l'application des droits constitutionnels enchâssés dans la Constitution canadienne.

Et M. Arès renchérissait en ajoutant: «Il n'y a que l'action législative du gouvernement provincial qui puisse être à la hauteur de la protection constitutionnelle des droits constitutionnels dans un premier temps.

Mise en garde

Il ne fait aucun doute que l'ACFA n'acceptera jamais que des instances locales, peu importe leurs bonnes intentions, puissent être laissées à leur propre compte sans encadrement législatif et administratif provenant du gouvernement. Elle acceptera encore moins que les modèles locaux de gestion puissent être perçus, à court, à moyen ou à long terme, comme étant transportables ou transplantables comme solutions albertaines.

«À notre avis, ces tentatives ne serviront qu'à exaspérer nos francophones et à abuser de leur bonne volonté, en plus d'user des commissions scolaires en cause pendant que notre gouvernement se lave les mains des obligations constitutionnelles et des responsabilités sociales et législatives qui lui incombent», ajoutait M. Arès.

Gestion et nombre

Selon le jugement de la Cour d'appel de l'Alberta, le gouvernement n'a d'autre choix que de conclure que la gestion est une condition inhérente aux droits fondamentaux à l'instruction en français pour la minorité albertaine de langue officielle, selon l'ACFA. «Les juges albertains parlent du droit légal à l'instruction renforcé du droit politique à la gestion», ajoutait M. Arès.

L'ACFA est d'avis que le fait que la Commission scolaire catholique d'Edmonton cherche à remettre, dans la mesure de son pouvoir, la gestion aux francophones, constitue une reconnaissance et une affirmation publique que dans les faits, le nombre d'étudiants est suffisant et qu'il justifie la gestion scolaire. Il déclenche l'application de l'article 23(3)(b) pour les francophones d'Edmonton selon les termes du jugement de la Cour d'appel de l'Alberta.

• Éducation

La FPFA invite les commissions scolaires à se joindre à elle et à l'ACFA

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Si les différents organismes francophones d'Edmonton ont présenté des mémoires bien étoffés au comité d'étude mis sur pied par l'Edmonton Catholic School District #7, la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) s'est unie à l'ACFA provinciale pour travailler au niveau du gouvernement provincial. La FPFA a aussi dénoncé l'inertie du ministère de l'Éducation dans ce dossier et la préparation du modèle de gestion proposé aux francophones d'Edmonton, soulignant qu'aucune des recommandations faites par les francophones siégeant au comité de négociations, n'ont été retenues dans le texte final.

Pour la FPFA, ce modèle est tout au plus une tentative d'apaiser les demandes des francophones, «tentative qui s'avèrent un échec».

Invitation

La FPFA a donc profité de l'occasion pour lancer une invitation aux commissions scolaires qui sont «souvent reconnues comme des héros de la tolérence ou de la générosité».

Elles sont invitées à exercer auprès du gouvernement provincial et de la Ministre de l'Éducation, parallèlement à l'ACFA et à la FPFA, des pressions afin d'obtenir un encadrement législatif, qui mette en oeuvre de manière efficace et légale, les droits à la gestion de l'éducation française par la minorité de langue officielle.

Si comme le maintiennent la FPFA et l'ACFA provinciale, le gouvernement albertain se sert des commissions scolaires pour se laver les mains de ses obligations constitutionnelles, ces dernières répondront-elles à cette invitation?

Advenant que les commissions scolaires emboîtent le pas pour forcer le gouvernement albertain à changer le «School Act», le duo Getty-Betkowski n'aura d'autre choix que de mettre les deux pieds dedans, à moins qu'il préfère attendre l'ultime intervention devant la Cour Suprême ce qui lui permettrait de réellement s'en laver les mains et de simplement répondre aux conclusions et au jugement de la plus haute instance juridique du Canada.

• Informations en Alberta

Louis Lemieux, correspondant national pour Radio-Canada en Alberta, a été muté à Chicoutimi

EDMONTON - Le directeur général des programmes-information de Radio-Canada, Monsieur Pierre O'Neil, explique que depuis plusieurs années, les milieux journalistiques et socio-culturels pressent la Société d'améliorer sa couverture des grands centres québécois. La région de Chicoutimi-Lac-St-Jean constituant un fort bassin de population francophone, un correspondant national a donc été nommé pour couvrir la région. Louis Lemieux a quitté l'Alberta le 6 novembre pour prendre ses nouvelles fonctions à Chicoutimi.

Paul Dumaine, directeur régional des services français en Alberta assure que la province ne sera pas délaissée pour autant; d'une part Madame Hélène Narayana continuera à assurer la correspondance nationale à la radio, et d'autre part, Georges Trémel, correspondant national à Vancouver deviendra plus mobile et s'intéressera à la fois aux nouvelles de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Le réseau puisera également dans les ressources régionales pour l'alimentation de reportages. Louis Lemieux reviendra en Alberta pour assurer la couverture des Jeux Olympiques.


Louis Lemieux

Monsieur O'Neil est conscient du fait que cette décision ne peut plaire à tout le monde, et il assure qu'elle a été prise en tenant compte de la nécessité de mieux servir l'ensemble de l'auditoire avec les ressources disponibles actuellement.

SOMMAIRE

Editorial...

Par Guy Lacombe

LES FRANCOPHONES D'EDMONTON PARLENT D'UNE SEULE VOIX

LES audiences publiques qu'a tenues les 10 et 12 novembre le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton au sujet de la gestion des écoles francophones auront eu, à tout le moins, l'avantage de démontrer que les Franco-albertains d'Edmonton sont capables de faire l'unanimité autour d'une question si importante.

Tous les groupes et individus qui se sont présentés ont fait résonner le même son de cloche: la gestion des écoles francophones est un droit qui revient aux parents francophones. Le message a été clair et unanime tout au long des deux soirées d'audiences publiques.

Il se peut qu'il se trouve à Edmonton des francophones qui préféreraient le «statu quo», c'est-à-dire qu'on laisse aux anglophones le soin de décider ce qui est bon pour les enfants francophones. Mais si tel est le cas, ces parents ont eu la décence de ne pas nuire.

Il serait sûrement à souhaiter que partout dans la province cet exemple soit suivi, et que les parents francophones qui acceptent de se satisfaire de moins pour leurs enfants n'aillent pas mettre les bâtons dans les roues de ceux qui cherchent pour les leurs ce qu'il y a de mieux.

Quant à nous, c'est le message principal qui ressort de cet exercice. Mais il y a d'autres considérations que nous ne pouvons passer sous silence.

Par exemple, on a pu remarquer que les parents anglophones ont une peur morbide et incontrôlable qu'en jouissant de services équivalents à ceux de leurs propres enfants, les enfants francophones aient quelque chose de plus. Le phénomène n'est pas nouveau cependant, mais les audiences auront permis de constater qu'à ce chapitre-là, ça ne change pas vite!

On a pu remarquer aussi que tous les commissaires ne sont pas des «100 watts», comme on dit. Certains ne comprennent toujours pas, malgré toutes les études scientifiques qui ont été faites un peu partout, pourquoi les écoles mixtes constituent dans le Canada d'aujourd'hui une solution anti-pédagogique et totalement inacceptable pour les francophones.

Autre constatation intéressante: les francophones d'Edmonton ont répété de façon plus claire que jamais - et de façon unanime encore - qu'il est grand temps que les commissaires catholiques d'Edmonton cessent de recourir aux faux-fuyants et redonnent aux francophones l'école secondaire qui a été mise sur pied pour eux en 1972, l'école J.H. Picard.

Une dernière remarque qu'on préférerait taire: le Conseil scolaire d'Edmonton, qui a organisé ces audiences pour les parents francophones, n'a pas eu la courtoisie d'offrir aux intervenants un service d'interprète. Il y a quinze ans que l'école Picard existe, et ce Conseil scolaire n'a encore aucun service de traduction. Certains qui avaient écrit des lettres en français ont reçu des appels téléphoniques d'une secrétaire les enjoignant d'envoyer une traduction de leur lettre; ceux qui ont fait des présentations orales devaient remettre des traductions en anglais de leurs présentations. Les périodes de questions se déroulaient en anglais seulement faute d'interprètes. Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA), pour sa part a pris une position ferme et a tenu à s'en tenir au français. Mais ils ont dû fournir leur propre interprète. What a pity!

Et il se trouve des gens qui se demandent encore pourquoi les francophones veulent gérer leurs écoles!... **G.L.**

Prière du 4e âge

SEIGNEUR,

Bénis ceux qui comprennent mes pas hésitants et mes mains tremblantes,

Bénis ceux qui savent qu'aujourd'hui mes oreilles vont peiner pour entendre.

Bénis ceux qui peuvent accepter ma vue basse et mon esprit ralenti, ceux qui détournent les yeux quand j'ai renversé mon café,

Bénis ceux qui s'arrêtent pour bavarder avec moi, qui ne disent jamais: «C'est la deuxième fois de la journée que vous me racontez cette histoire», qui ont le don de me faire évoquer les jours heureux d'autrefois,

Bénis ceux qui font de moi un être respecté, aimé, non abandonné (...)

Bénis ceux qui adoucissent, par leur amour, les jours qui me restent à vivre, en ce dernier voyage vers la Maison de Dieu.

Amen

Source: Revue VIVRE édition octobre 1987

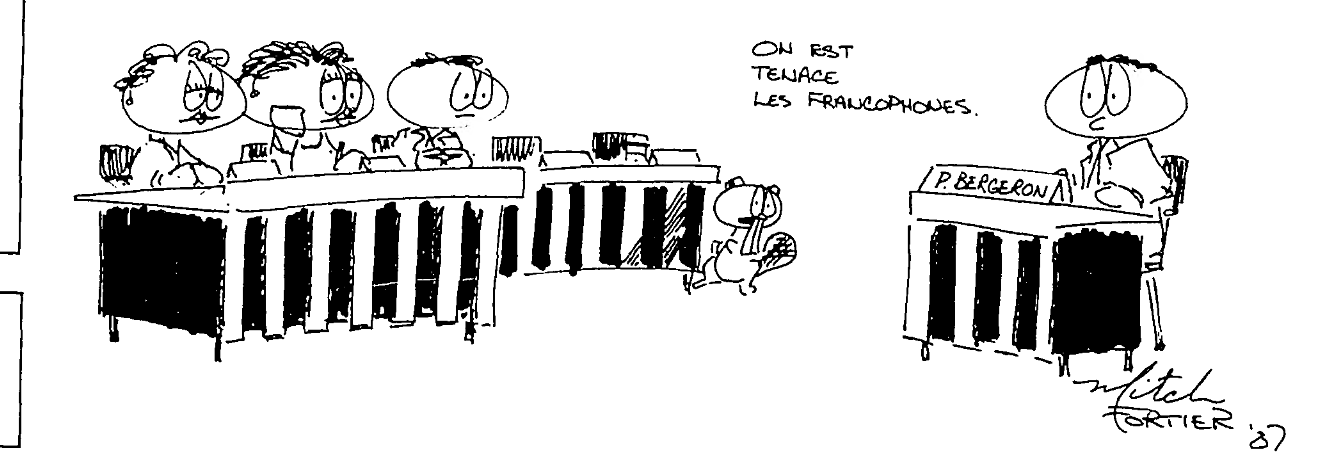
La pensée de la semaine...

«Pardonnez et oubliez: le premier aide votre âme, le second, votre tension artérielle». - *V. Pauchet*

Une opinion, une appréciation...

Vous voulez émettre une opinion sur un sujet qui vous tient à coeur ou faire part aux lecteurs de votre appréciation de l'hebdo Le Franco, la rubrique «Lettres ouvertes» vous en donne l'occasion. Veuillez adresser vos lettres à: Lettres ouvertes, Le Franco, 10008, 109e rue, Edmonton (Alberta) T5J 1M4. L'heure de tombée est le jeudi 16h30.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta ne plie pas devant les exigences du comité des audiences publiques




Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Éditorialiste: Guy Lacombe
Adjointe-adm.: Micheline Brault
Photocomposition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
10008, 109 rue - #201
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 an.: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

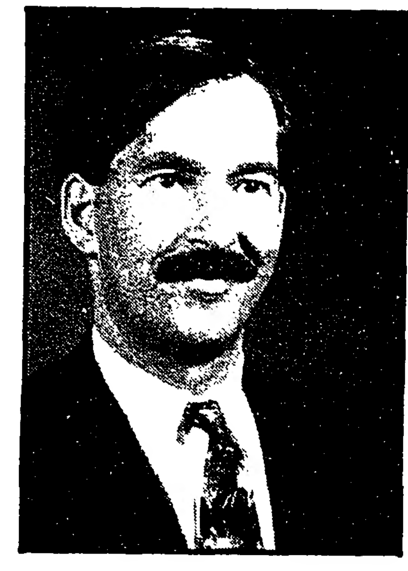
• Accord constitutionnel

Mise au point de la FFHQ et de la SANB

MONCTON - Au cours d'une conférence de presse tenue le 12 novembre à Moncton, la Fédération des francophones hors Québec et la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick ont affirmé leur appui au Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, dans ses démarches pour améliorer les conditions des francophones de l'extérieur du Québec et des Acadiens.

«L'entente constitutionnelle du 3 juin 1987 a sans contredit soulevé chez la communauté accadienne et chez les communautés des francophones de l'extérieur du Québec certaines préoccupations d'importance» ont déclaré les présidents de la FFHQ et de la SANB, MM. Yvon Fontaine et Michel Doucet.

Les porte-parole se sont dit conscients que, du point de vue politique, il serait dangereux pour les communautés qu'ils représentent de rejeter l'entente constitutionnelle si les changements demandés ne sont pas immédiatement obtenus.



Yvon Fontaine

«D'ailleurs, nous avons démontré, à plusieurs reprises, que nous ne cherchions pas à faire échec à cette entente puisque depuis le début des négociations constitutionnelles, nous avons proclamé que le Québec a un rôle majeur à jouer dans le maintien et le renforcement de la présence francophone au Canada et au sein d'institutions fédérales. Ce que nous cherchons plutôt, c'est d'obtenir certaines garanties afin d'assurer l'épanouissement de nos communautés» ont-ils poursuivi.

Dans un document envoyé le 22 octobre dernier au Cabinet du Premier Ministre McKenna et le 3 novembre au ministre responsable des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, la FFHQ et la SANB ont suggéré trois façons par lesquelles M. McKenna pourrait assurer la bonification des droits des Acadiens et des francophones de l'extérieur du Québec dans le cadre du processus de la réforme constitutionnelle actuelle.

Premièrement, que le gouvernement fédéral ne s'objecte pas et appuie toute résolution de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui aurait pour but de modifier la Constitution pour y inscrire comme caractéristique fondamentale du Nouveau-Brunswick le contenu de la Loi sur l'égalité des communautés linguistiques officielles et le rôle d'en faire la promotion.

Le deuxième élément serait d'obtenir une garantie de la part des provinces canadiennes qu'elles vont mettre en oeuvre les droits constitutionnels des francophones de l'extérieur du Québec en matière scolaire prévus à l'article 23 de la Charte.

Le troisième point serait d'obtenir un engagement à l'effet que, dès la prochaine ronde des négociations constitutionnelles, l'on mette à l'ordre du jour la question des droits constitutionnels des minorités de langues officielles. Ceci va d'ailleurs dans le sens du rapport du Comite mixte spécial sur l'entente constitutionnelle de 1987 qui est arrivé à la conclusion suivante:

«14. D'autre part, les représentants des francophones hors Québec ont fait valoir avec force, non seulement que leur «présence» devait être préservée, mais aussi que la Constitution devrait stipuler que tous les gouvernements ont le rôle de promouvoir la dualité linguistique dans toutes les provinces et tous les territoires. **Nous estimons qu'il s'agit là d'une question importante qui devrait apparaître dans les meilleurs délais à l'ordre du jour d'une conférence des Premiers ministres».**

«Par ailleurs, il nous apparaît important aujourd'hui de préciser que nous avons tenu ces mêmes propos samedi dernier lors de notre rencontre avec le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa. Nous lui avons indiqué clairement que nous n'étions pas des saboteurs de l'Accord constitutionnel mais que nous voulions toujours des améliorations quant aux droits des francophones de l'extérieur du Québec et des Acadiens» de dire MM. Fontaine et Doucet.

• Site historique

La réparation de la vieille église commence à Falher

PIERRE BRAULT

EDMONTON - La réparation de la vieille église située à un mille à l'est et deux milles au nord de Falher sur la propriété de M. Guy Roy est maintenant commencé.

C'est le Père Dumas, o.m.i. de la Mission St-Bernard de Grouard qui a bâti cette église en 1914 avec l'aide des paroissiens locaux et ceux de la mission. Elle devait remplacer la petite église de bois rond et au toit de terre. Cette église et son presbytère ont servi aux prêtres et aux paroissiens de Falher, Girouxville et Donnelly de 1914 à 1919.

L'église a été déclaré monument historique le 30 août 1978, mais à venir jusqu'à peu de temps rien n'avait été entrepris pour remettre cette vieille bâtisse en bon état..

La Société «Héritage des Pionniers, dont le président est M. Guy Roy a entrepris la première de quatre étapes pour améliorer la bâtisse.

Cette première étape consistera en la réfection des fenêtres, démolition de la cheminée, construction d'un nouveau toit et obtruction de nombreux orifices.



Cette bâtisse sera réparée au cours des prochaines années et deviendra un lieu historique que pourront fréquenter les francophones de tous les coins du pays, à la recherche de leur histoire

La deuxième phase devrait se dérouler de juin à septembre prochain et permettra de construire de nouvelles fondations, replacer le bâtiment sur ses nouvelles fondations et réparer l'édifice.

Pour sa part, la troisième étape, de juin à septembre 1989 consistera en des travaux paysagers et de pelouses. Enfin la quatrième étape permettra de reconstruire les meubles et l'intérieur ainsi que les facilités extérieures.

Le gouvernement provincial a promis un octroi de 5 000$ par année durant les quatre années du projet pour autant que les paroissiens intéressés fournissent le même montant d'argent, ce qui veut dire un total de quelque 40 000$.

La télévision française de Radio-Canada et les Jeux Olympiques à Calgary

EDMONTON - La Télévision française de Radio-Canada veut éviter toute ambiguité concernant sa présence éventuelle aux Jeux Olympiques d'hiver à Calgary. À cette fin, son vice-président, monsieur Franklin Delaney a fait la mise au oint suivante:

«Devant la possibilité qu'une part substantielle de l'auditoire francophone vivant à l'extérieur du Québec soit privée de reportages en français sur les Jeux d'hiver, le président de la Société Radio-Canada, monsieur Pierre Juneau, proposait au Comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat sur les langues officielles, que la Télévision française de Radio-Canada diffuse un résumé quotidien d'une heure ainsi que les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux, à condition que les coûts, évalués à un million de dollars environ, soient assumés par le Comité organisateur des Jeux».

«Au moment où ces lignes sont écrites, la proposition de Radio-Canada n'a pas encore été acceptée. Cependant, il est exact que certaines dispositions sont prises pour planifier et réaliser le meilleur travail possible dans l'éventualité d'une réponse positive. Cette activité normale de planification semble avoir donné lieu a certains malentendus mais un fait demeure, tant que la question du défraiement des coûts n'aura pas été réglée à la satisfaction des parties en cause, on ne pourra confirmer la présence de la Télévision française de Radio-Canada aux Jeux Olympiques d'hiver de 1988 à Calgary».

En terminant, monsieur Delaney a tenu à rappeler que l'accessibilité d'un événement de cette importance à tous les francophones du Canada préoccupe grandement la Télévision française de Radio-Canada et qu'aucun effort ne sera négligé pour en arriver à une solution satisfaisante.

Votre argent, vos investissements



Paul Denis

LA PLANIFICATION FINANCIERE

La bourse, encore la bourse

Les tergiversations du marché boursier en ont fait rire plusieurs qui ont une dent contre le système capitaliste. Certains s'en frottent les mains avec jouissance en voyant souffrir les spéculateurs.

N'empêche qu'ils ont parfaitement tort. Fondamentalement, la bourse demeure la meilleure façon de faire grossir son capital. Même si les résultats ne sont pas garantis, l'histoire de la bourse indique clairement qu'une sélection bien pensée d'actions communes augmentera sensiblement la valeur de votre investissement.

Pour améliorer ses chances de succès, il est bon d'acheter des actions de plusieurs bonnes compagnies afin de diversifier son investissement. Évidemment cela suppose pas mal d'argent.

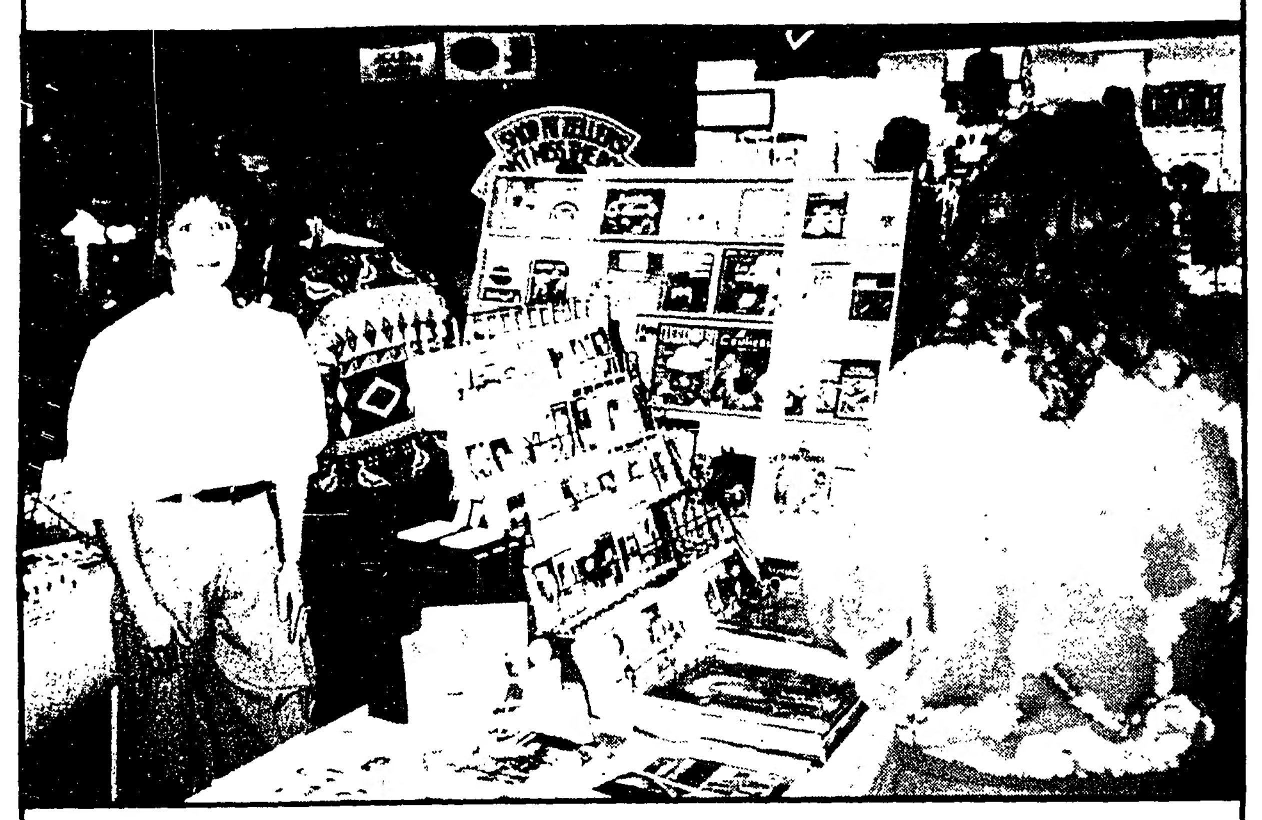
Pour le petit investisseur qui ne possède pas de gros sous, le fonds d'investissement (mutuel) vient répondre amplement à ses besoins. En achetant des actions dans un ou plus d'un fonds mutuels vous diversifiez au maximum votre investissement. Car dans un fonds mutuel votre argent est placé avec l'argent de plusieurs investisseurs; ce qui permet au directeur expérimenté du fonds d'acheter des actions de 50 ou même 100 différentes compagnies.

Quand les valeurs des actions communes de certaines compagnies sont à la baisse, d'autres sont à la hausse. Évidemment, quand le prix des actions baissent sur tous les fronts, la valeur des unités du fonds mutuel baissera aussi. Les fonds mutuels ne sont pas complètement immunisés contre les tendances des bourses.

Rien ne s'est encore produit pour ébranler la confiance qu'on peut avoir dans la valeur d'un investissement à long terme dans les fonds mutuels. Chaque fonds a un objectif d'investissement spécifique. Le directeur du fonds cherche à atteindre cet objectif en bâtissant un portefeuille d'actions qui donneront à long terme les résultats escomptés. Il suffit d'être patient.

(Paul Denis est conseiller au Groupe Investors Inc. Pour plus d'information, composez le 468-1658 ou 466-8587)

Premier salon du livre de Fort McMurray: une réussite



SUZIE CHAMBERS

FORT McMURRAY - Afin de permettre la diffusion d'un matériel français au sein de la communauté de Fort McMurray, l'ACFA présentait les 29, 30 et 31 octobre derniers son premier salon du livre et du disque français.

Une quantité de disques, cassettes et livres s'adressant à un public d'adultes et d'enfants composait cet inventaire provenant du Carrefour d'Edmonton et totalisant une somme d'environ 10 000$.

On dénote une participation massive de la population concernée par les programmes d'immersion, soulignant ainsi l'achalandage d'une clientèle à majorité anglophone.

Outre l'objectif de propager le produit francophone, l'ACFA suscita l'intérêt du public quant à l'action de l'association et ceci entraîna l'adhésion de nouveaux membres.

À la fermeture du Salon, M. Michel Côté qualifiait de succès l'entreprise et profitait de l'occasion pour annoncer la tenue d'un deuxième salon dès le début de décembre.

Le public pourra ainsi profiter de cette opportunité pour offrir, s'il le désire, un cadeau à résonnance francophone pour le temps des fêtes.

• *«Qui est le père?»*

La troupe des Avants-Cîmes fait une entrée remarquée

JEFFREY ALLAN

EDMONTON - Les 7, 8 et 9 novembre dernier, la troupe de théâtre des Avants-Cîmes nous présentait sa première production de la saison: «Qui est le père?», une pièce de Félix Leclerc.

En se faisant, cette troupe nouvellement formée, venait remplacer l'ancienne afin de donner une nouvelle image à la Société depuis le départ de sa fondatrice, Michèle Lehardy.

Le nouveau directeur-artistique, le franco-albertain Gérard Guénette, a quant à lui décidé de miser sur un autre répertoire, dont cette pièce évoquant le mouvement nationaliste au Québec, il y a quinze ans.

«Qui est le père?», illustre bien l'esprit de nombreux dramaturges québécois des années soixante-dix et pour vraiment comprendre son essence, il faut situer cette oeuvre dans le contexte politique de l'époque.

Il y a quatorze ans au Québec le projet politique et économique des politiciens «indépendantistes» coïncidait avec le rêve de plusieurs artistes québécois, c'est-à-dire les deux groupes partageaient la même vision d'un Québec indépendant. Selon eux, pour bâtir ce nouveau pays, il fallait d'abord, que les Québécois prennent leurs affaires en main. «Qui est le père?» de Félix Leclerc pose donc une grande question: À qui appartient le Québec?

La réponse de Leclerc se trouve dans les propos de Jean-Baptiste, le principal personnage de la pièce de théâtre, interprété par Gaëtan Dubuc. Jean-Baptiste apprend que ses deux voisins, l'Américain «Uncle Sam» (John McKnight) et l'Anglais «John Bull» (Scott Gilbert) prétendent être le père de son nouveau-né.

Leclerc exprime la frustration de plusieurs générations de Québécois francophones qui, à son avis, ont vécu sous une domination économique tantôt anglaise, tantôt américaine, tantôt canadienne anglaise. Jean-Baptiste affirme qu'il veut «défendre la patrie de son fils des incursions étrangères jusqu'à l'âge de la majorité». Pour ce faire, il reçoit l'aide d'un traducteur dénommé «Spy» interprété par Jean-Pierre Grenier. Cette lutte d'un Québécois contre un Anglais et un Américain est filmé par «Tokyo», un caméraman japonais joué par Claude Labrie.

Dans son rôle de Jean-Baptiste, Gaëtan Dubuc a joué avec les mêmes convictions nationalistes que Félix Leclerc, surtout dans son dernier monologue sur l'avenir du Québec. Jean-Pierre Grenier a souvent emporté l'humour de l'auditoire et encore une fois il a montré son talent pour les rôles comiques.

Félicitations à John McKnight qui a réussi son premier coup sur la scène.

La troupe des Avants-Cîmes de Calgary a dédié cette pièce de théâtre à la mémoire de René Lévesque.

• *Éducation*

La chasse aux sorcières se continue aux écoles publiques du Lakeland

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Grand Centre-Bonnyville: je l'ai; je l'avais; je l'aurai, je l'ai eu; semblent être les expressions favorites des villes et villages de la région depuis 6 mois.

L'enjeu est le site permanent des bureaux des écoles publiques du Lakeland. Depuis que les bureaux occupés par la municipalité rurale de Bonnyville et les écoles publiques furent incendiés l'hiver dernier, nous vivons un drame digne de Shakespeare où les couteaux sont à la mode comme dans les grandes tragédies anglaises.

Pendant tout ce temps d'engueulade sans fin et sans but, la municipalité rurale de Bonnyville a reconstruit des édifices modernes et esthétiques, sur la rue principale et au coeur de la ville de Bonnyville sans ses partenaires habituels des écoles publiques qui se disputent encore.

Les éditoriaux du journal «The Sun» de Cold Lake réclament la séparation ou la division du système publique avec naturellement l'annexion du Conseil scolaire de la base militaire de Medley. Ce Conseil scolaire gère 3 écoles fréquentées par environ 800 élèves.

Ceux qui proclament la séparation oublient qu'au moment de l'annexion de la base militaire, la langue et la religion devront, selon la Charte canadienne, être respectées et ceci pourrait vouloir dire que 60% des étudiants ne pourront pas fréquenter les écoles publiques de Grand Centre.

Selon le député local, Ernie Isley, ancien directeur de l'école secondaire de Bonnyville, le Conseil des écoles publiques a trois choix pour sortir de son impasse: maintenir le loyer actuel à Bonnyville et continuer le débat, demander au ministre de l'Éducation de s'en mêler ou finalement d'attendre le moment où les contribuables seront suffisamment écoeurés et demandent que la ministre de l'Education dissout le Conseil scolaire publique. M. Isley maintient qu'il sera difficile de justifier la séparation du système des écoles publiques sur une base économique et d'efficacité.

Selon M. Isley, cette demande de séparation et ses difficultés n'avaient pas été prévues au sein des écoles publiques mais plutôt attendues au sein des écoles catholiques lors de la formation des deux systèmes en 1979, car M. Isley craignait que les francophones de Bonnyville imposeraient le français dans l'autre moitié du district scolaire.

Naturellement, l'honorable Isley badinait n'est-ce pas car l'école française n'existe pas à Bonnyville même depuis la proclamation de la Charte canadienne. Les malins voudront blâmer les commissaires et les administrateurs, mais le problème ne réside pas là. L'association des contribuables et parents francophones du Lakeland a choisi les catacombes depuis 8 mois.

• *Multiculturalisme*

Un rêve possible: Bâtir un héritage canadien!

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Le thème de cette conférence fut un franc succès à St-Paul. Les professeurs du nord-est albertain ont répondu généreusement à l'invitation de leur association professionnelle provinciale des enseignants (A.T.A.).

L'organisateur de cette conférence traitant du multiculturalisme était Raymond Lamoureux, directeur de l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville.

Le tout s'est déroulé à l'école secondaire régionale de St-Paul pendant une fin de semaine.

Parmi les invités de marque se distinguèrent le Dr John Kehoe et Marc Arnal du secrétariat d'État à Edmonton.

De plus une vingtaine d'ateliers ont retenu l'attention des délégués venus de tous les coins de l'Alberta.

Mme Nancy Betkowski, ministre de l'éducation, qui s'est adressée en français en premier lieu, a tenu à souligner l'importance du conseil de l'A.T.A. en multiculturalisme, en favorisant St-Paul d'une visite surprise qui fut fort appréciée par les nombreux délégués.

Les dirigeants d'ateliers se sont adressés à leurs collègues en français, en anglais, en arabe, en ukrainiens, en langues indiennes et asiatiques.

Un des plus populaires orateur fut M. Steve Ramsankar, principal de l'école secondaire Alex Taylor d'Edmonton et membre de l'Ordre du Canada.

Les enseignants de Bonnyville et de St-Paul se sont surpassés dans l'organisation parfaite d'une conférence provinciale dans le nord-est de la province.

Félicitations à Raymond Lamoureux et à son équipe de Bonnyville et St-Paul.

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 janvier**. La date limite du concours suivant est le **1er mai**.

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:

Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Les Ballets Jazz de Montréal en spectacle à Edmonton



Les Ballets Jazz de Montréal sont présentement en tournée nationale pour célébrer leurs 15 ans de succès international. Ils étaient en Alberta où ils ont notamment donné des spectacles à Edmonton, Calgary et Red Deer. L'an dernier à Paris, la troupe offrait sa millième représentation depuis sa fondation

• *Politique*

Beaver River attire l'attention de tous les partis politiques

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Les 3 principaux partis politiques fédéraux sont très actifs dans la région, car la nouvelle circonscription électorale de Beaver River présente un nouveau défi.

Beaver River comprendra Redwater, St-Paul, Bonnyville, Grand Centre, Cold Lake - Lac-La-Biche et Gibbons. Cette nouvelle circonscription électorale a été découpée des districts électoraux de Pembina-Athabasca et Vegreville.

Le député local, M. Jack Shields sera le candidat conservateur dans Athabasca, laissant donc un grand vide à combler. Le départ du populaire député résidant à Fort McMurray crée une opportunité toute spéciale et les Nouveaux Démocrates ainsi que les Libéraux entendent en profiter. Déjà ils ont passé à l'action et plusieurs réunions ont eu lieu dernièrement. Cependant les conservateurs entendent garder ce siège et déjà deux candidats ont annoncé leur intention de se présenter. M. Ron Young, conseiller municipal de Grand Centre et professeur à l'élémentaire et Lynn Patterson, conseiller scolaire de Lakeland publique, conseiller municipal et militaire à la retraite sont les premiers à faire connaître leurs intentions chez les conservateurs.

Tout récemment,

M. Lloyd Axworthy, ancien membre des cabinets Trudeau et Turner était à St-Paul pour rencontrer quelque soixante libéraux de la région et déclara que «la plus grande bataille de notre génération, c'est la défaite de l'entente du libre-échange».

L'orateur s'est mérité plusieurs bonnes mains d'applaudissements durant son discours engageant.

Un exécutif fut élu et sous la présidence de Georges Michaud entend organiser la nouvelle circonscription. Parmi les directeurs élus, on remarque le Dr Ezeji Okoye de Cold Lake, Paul Vallée de Bonnyville et Theresa Davidson, étudiante à l'école secondaire de Grand Centre.

Les Nouveaux Démocrates se rencontrent à Waskatenau le 17 novembre prochain. Le conférencier sera Derek Fox, député provincial. Durant tout l'été et l'automne les Nouveaux Démocrates ont été très visibles dans la région. Les députés Hawkesworth, Ewasiuk et McEachern étaient les invités récemment de la Chambre de Commerce de Grand Centre.

Les mises en candidature pour tous les partis politiques auront lieu en février et mars 1988 en vue des prochaines élections fédérales.

• *Économie*

La vente de Bonnyville Gaz ne plaît pas à personne

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - La vente de Bonnyville Gas à I.G.G. Utilities soulève un tollé de protestations de tous les secteurs de la population.

La ville a retenu les services d'avocats pour préserver les intérêts des citoyens. Chose surprenante, l'Hôtel de Ville avait eu la première chance de se porter acquéreur de la plus vieille compagnie locale appartenant à des familles pionnières de Bonnyville, mais décida autrement.

Selon le maire Walter Ogrodiuk, I.G.G. de Winnipeg avait promis de laisser à Bonnyville Gas son indépendance, de maintenir les prix actuels pour 5 ans et de garder les cadres et le personnel.

Les séances ouvertes du Public Utilities Board auront lieu à Bonnyville le 23 novembre prochain.

La ville, la Chambre de Commerce, et plusieurs citoyens se présenteront à l'enquête pour s'opposer à cette vente. L'entente entre Bonnyville Gas et la ville de Bonnyville qui existe depuis 1950 se termine en 1990 et cette dernière entend faire connaître ses exigences dès maintenant et publiquement.

Les familles Tercier, Caouette, Hamel, Hétu, Vallée et Dumont fondèrent en 1948 cette industrie locale et ensuite leurs enfants et d'autres actionnaires ont continué l'oeuvre des pionniers.

Les actionnaires de Bonnyville Gas ont accepté l'offre de 2,10$ la part qui représente entre 1,3 et 1,4 millions de dollars.

• *Voyage*

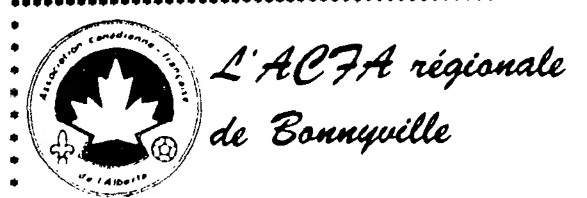
Des étudiants de l'école Notre-Dame s'envole vers l'Europe

LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - Mme Anne Pelletier et M. Robert Kleinman, professeurs à l'école secondaire Notre-Dame de Bonnyville, ont organisé un voyage en Europe en avril prochain lors du congé d'hiver. Le coût du voyage, soit 1 500$ a soulevé quelques questions des conseillers scolaires catholiques. Ce voyage de 15 jours comprendra quelques pays de l'Europe tels la France et l'Angleterre.

Mme Erika Ellenwood, commissaire de Cold Lake s'est inquiétée des «petites révolutions en Europe» avant d'approuver l'expédition proposée par l'école secondaire Notre-Dame.

Quand au conseiller scolaire Denis Ducharme, il a déclaré: «les professeurs méritent toute notre reconnaissance pour organiser une telle aventure, une opportunité unique et une première pour nos étudiants du secondaire des écoles catholiques de Bonnyville».


L'ACFA régionale de Bonnyville

Le 21 novembre 1987

Soirée de la Sainte-Catherine

au Centre culturel **à 20h**
Disco avec André Roy
Buffet à minuit
12,50 par personne **25$** par couple

28 novembre 1987

Vente d'artisanat et de décorations de Noël

au Centre culturel de **9h** à **16h**
Il en coûte **20$** pour les artisans qui veulent réserver une table.
Appeler au centre culturel au 826-5275


L'ACFA régionale de Fort McMurray

-- BRUNCH --

COMMUNAUTAIRE FRANCOPHONE

Dimanche **29 novembre 1987**
Hôtel MacKenzie Park
Entre **11h et 13h**

Tous les francophones sont attendus

À noter qu'il s'agira du ***dernier brunch*** *avant la période des fêtes*

• Faculté Saint-Jean

Le président de la Chambre de Commerce du Canada donnera une conférence

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Dans le cadre de son 10e anniversaire, la Faculté Saint-Jean a organisé une deuxième conférence et a invité le Président de la Chambre de Commerce du Canada, M. Roger B. Hamel.

M. Hamel est le premier francophone à accéder à ce poste de prestige et il parlera de la politique fédérale et de son impact sur l'économie canadienne.

Alors que le PM Mulroney entreprend une vaste campagne d'Halifax à Vancouver pour vanter les mérites du libre-échange avec les États-Unis, il sera intéressant de connaître le point de vue de cet homme d'affaires chevronné.

M. Hamel est né à Ottawa le 15 février 1929. Il est diplômé en arts et en sciences de l'Université d'Ottawa et l'Université McGill. Il entre, à la suite de ses études, au service de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée et occupe différents postes au Québec, au siège social de la compagnie à Toronto et auprès d'Esso Petroleum à Londres, Angleterre. Il a également été président-directeur général des Produits Pétroliers Champlain Limitée, une filiale de l'Impériale. Au moment où il prend sa retraite en 1984, il est directeur général de la Compagnie Impériale pour le Québec. De retour à Ottawa, il devient, le 30 mars 1985, président de la Chambre de Commerce du Canada.

Depuis 1973, M. Hamel est très actif au sein de la Chambre, occupant les postes d'administrateur, de président du Comité exécutif national et de vice-président du Conseil. Il a également été président de la Chambre de Commerce du Québec et de l'Association pétrolière du Québec.


Roger B. Hamel

En sa qualité de président de la Chambre de Commerce du Canada, M. Hamel est le porte-parole officiel et permanent de la plus grande et de la plus influente organisation d'affaires du Canada, qui a déjà été décrite par les journalistes comme «le groupe de pressions le plus efficace sur la Colline parlementaire» et «l'organisation externe la plus efficace à l'intérieur d'Ottawa». M. Hamel interprète les politiques de la Chambre pour les médias, le gouvernement et le grand public et dirige l'administration interne de l'association.

M. Hamel est membre du conseil du Centre Parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur.

Cette conférence sera donnée à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean le jeudi 26 novembre à 19h30 et à noter que l'entrée est libre.

• Agriculture

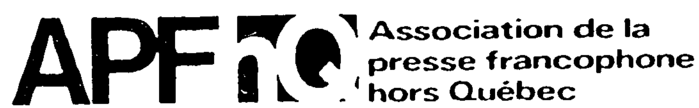
Les contrats d'orge et d'avoine sont acceptés

WINNIPEG - La Commission du blé vient d'annoncer qu'elle acceptera la quantité totale d'orge et d'avoine offerte en vertu des contrats de la série «A». La date limite de demande des contrats de la série «A» était fixée au 31 octobre 1987.

Les appels de livraison seront portés à la connaissance des titulaires de contrats de la manière habituelle. Les producteurs désirant savoir quel grain est appelé et les parcours ferroviaires où cet appel est en vigueur sont priés de contacter leur agent de silo.

Les demandes de contrats d'orge et d'avoine de la série «B» sont encore disponibles. Elles doivent parvenir à la Commission avant le 31 mars 1987 inclus.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



APFHQ Association de la presse francophone hors Québec

AVIS

Demande de services pour consultants

L'Association de la presse francophone hors Québec, organisme regroupant 24 journaux de langue française à l'extérieur du Québec, procède à la mise à jour de son répertoire de personnes-ressources intéressées à offrir des services de consultation et/ou formation professionnelle auprès de ses membres.

Les candidats recherchés devront avoir une expérience pertinente de la presse écrite dans un ou des domaines suivants:
- gestion du journal
- rédaction
- photographie
- publicité
- montage
- chambre noire
- campagnes d'abonnements

Ils seront appelés de temps à autre à intervenir auprès des journaux membres, afin de répondre aux diverses demandes d'aide faites en consultation ou en formation. Les interventions nécessitent un déplacement variant de 3 à 6 jours, et tout contrat est payé à l'acte.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante:

M. Wilfred Roussel
Directeur général
Association de la presse francophone hors Québec
325, rue Dalhousie, pièce 410
Ottawa (Ontario) K1N 7G2


University of Alberta
Edmonton

Offre D'emploi (à temps partiel)

Education permanente
Faculté Saint-Jean
Recherchons

Professeur(e) de français langue seconde

Entrée en fonction: le ler décembre 1987

Enseignement:
- Aux adultes
- Le soir ou le samedi

Qualifications nécessaires:
- Connaissances des différentes méthodes d'enseignement du français langue seconde
- Baccalauréat

Le traitement varie de 20,00$ à 30,00$ de l'heure en fonction de la formation et de l'expérience.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 25 novembre 1987, à:

Lucien Larose
Directeur adjoint
Education permanente,
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406 - 91ème rue
Edmonton
T6C 4G9
Tél: 468-1582

L'Université de l'Alberta adhère activement au principe de l'équité en matière d'emploi.



ÉDUCATION PERMANENTE
Faculté Saint-Jean
University of Alberta

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures au poste de:

SECRÉTAIRE

Qualifications:
- un cours reconnu de secrétariat
- 2 ans d'expérience
- très bonne connaissance du français et de l'anglais
- connaissance des ordinateurs serait un atout

Responsabilités:
- secrétaire du secteur populaire (cours non-crédités)
- préparation d'éléments administratifs et publicitaires relatifs aux cours

Traitement: 1 522$ - 1 945$

Entrée en fonction: 14 décembre 1987

Faire parvenir votre curriculum vitae ***avant le 25 novembre 1987*** *à:*

LUCIEN LAROSE
Directeur adjoint
Éducation permanente
Faculté Saint-Jean
8406, 91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 4G9
Téléphone: (403) 468-1582

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

• *Jeunesse Canada Monde*

Lancement de la campagne de recrutement 1987

EDMONTON - **Jeunesse Canada Monde** vient de lancer sa campagne de recrutement pour 1987 en annonçant que 378 Canadiens vont participer au programme d'échange avec des pays en voie de développement situés en Asie, en Afrique, l'Amérique Latine et le Caribe.

Jeunesse Canada Monde, organisme subventionné en partie par l'Agence canadienne de développement international et dont c'est la dix-septième année d'existence, recherche des travailleurs et des étudiants âgés de 17 à 20 ans désireux de s'éveiller au développement et à la communication interculturelle, tant à Canada que dans un pays en voie de développement.

Ces jeunes Canadiens, auxquels se seront joint des participants des pays d'échange, vivront et travailleront sept mois au sein de cultures et de communautés très différentes. Des petites équipes de participants de J.C.M., comprenant chacune un agent de groupe canadien et un agent de groupe étranger, s'intègrent aux communautés, d'abord au pays puis à l'étranger en travaillant bénévolement dans des domaines tels que l'agriculture, les coopératives, l'environnement (écologie), les services sociaux, la petite entreprise, les loisirs et les groupes communautaires. Au cours du programme les participants habitent avec des familles de la communauté d'accueil afin de faciliter leur intégration dans la communauté ainsi.

Au cours du programme, tous les frais relatifs à l'alimentation, au logement et au transport sont supportés par J.C.M.

Les programmes d'échange de **Jeunesse Canada Monde** ont débuté en juin, juillet et en septembre 1987. La date limite pour la réception des formulaires d'inscriptions pour tous les programmes commençant en juin ou juillet 1988, est le 22 janvier, et pour le programme de septembre, c'est le 18 mars 1988.

Pour obtenir un formulaire d'inscription ou de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Centre d'emploi du Canada, à votre école ou au bureau régional des Prairies de **Jeunesse Canada Monde** à: 10765, 98 Street, Edmonton (Alta) T5H 2P2, téléphone (403) 424-6411.

À l'horaire cette semaine

Samedi 21 novembre

17h00 **Grand Air.** Pierre Bernier, photographe de la faune - Les classes-nature avec Claire Pimparé
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **La soirée du hockey.** En direct du Forum de Montréal, les Devils du New Jersey affrontent les Canadiens
20h25 **Impact**
21h25 **Samedi de Rire;** Invités: Pierre Verville, Jean Lapointe et les Foubrac
22h25 **Le Téléjournal**
22h40 **Les Nouvelles du sport**
23h00 **Politique fédérale**
23h10 Télé-Sélection: **Le policier du Bronx:** Drame policier avec Paul Newman, Edward Asner et Ken Wahl (Amér. 81)

Dimanche 22 novembre

17h00 **Second regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h02 **Science-Réalité**
18h30 **Le sens des affaires**
19h00 **L'Autobus du Show-business. Rêve d'artistes** avec Claude Dubois. Invités: Michel Pagliaro, Marc Gélinas et Richard Séguin
20h00 **Le Téléjournal**
20h30 **Les Beaux dimanches: Le MétroStar 87** en direct de l'aréna Maurice-Richard à Montréal, présentation des vedettes québécoises les plus appréciées du public
22h30 **Les nouvelles du sport**
23h45 **La grande visite.** (reprise de l'émission diffusée à 14h)

Lundi 23 novembre

17h00 D'une série à l'autre. **Accroche-toi à ton rêve**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Le Vagabond**
19h00 **Rachel et Réjean Inc.**
19h30 **Insolences d'une caméra**
20h00 **Des Dames de coeur.** En prévision de son départ, Véronique engage un aide pour Julie. Roger doit consoler Évelyne qui perd le même jour sa soeur et Luc.
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le Point**
23h00 **Au jour le jour.** (reprise de l'émission diffusée à 13h15

Mardi 24 novembre

17h00 D'une série à l'autre. **Accorche-toi à ton rêve**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce Soir Magazine**
19h00 **Escalade**
20h00 **Robert et Compagnie** Robert reçoit de nouvelles propositions d'Affaires. Hélène présente un important projet de publicité à Toronto.
20h30 **Le Parc des Braves** Pierre-Paul essaie de choisir un parrain et une marraine pour le nouveau-né; c'est l'occasion de réfléchir sur l'avenir
21h00 **Dallas. Histoire d'amour**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma. **Le temps s'est arrêté** Drame avec Nathalie Rossi, Roberto Severa & Paolo Quadrubbi (It. 59)

Mercredi 25 novembre

17h00 **D'une série à l'autre. Le mystérieux docteur Cornélius (1ère de 6)** Drame de science-fiction. Dans une république corrompue, le Xampana, le docteur Cornélius Kramm mène de mystérieuses expériences censées lui permettre de devenir maître du monde.
18h00 **Ce soir**
18h30 **Génies en herbe:** L'école Western Canada affronte Sir Winston Churchill.
19h00 **Star d'un soir** Invités cette semaine: Ginette Reno, Monique Miller et Robert De Cotret.
20h00 **L'Héritage**
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **La fille du passeur** Drame avec Feng Hanyuam et Dai Na. Deux hommes sont amoureux de la petite-fille d'un batelier. Le premier se noie et le second est forcé par son père d'épouser la fille du meunier (Chinois 84)

Jeudi 26 novembre

17h00 D'une série à l'autre. **Le mystérieux docteur Cornélius (2e de 6)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **L'Autoroute électronique**
19h00 **À plein temps**
19h30 **Bonjour Docteur** Colette est désemparée par le départ de Jean-Pierre. Nadine et Philippe vivent le parfait bonheur. Léopold revoit Mme Caron
20h00 **Erreur sur le Bébé. (dern. de 4)**
21h00 **Lance et compte I (7e de 13)**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 Cinéma: **Au service de sa majesté.** Drame d'espionnage avec George Lazenby, Diana Rigg et Telly Savalas. James Bond sauve une jeune fille d'une tentative de suicide. Il apprend plus tard qu'il s'agit de la fille d'un chef de la mafia. Grâce à ce dernier, il découvre le repaire de son vieil ennemi (Brit. 69)

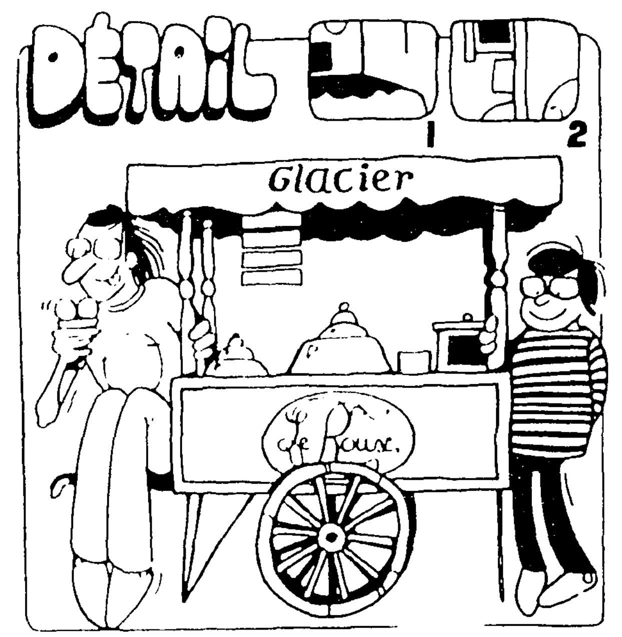
Vendredi 27 novembre

7h00 **Conférence des premiers ministres** en direct de Toronto
10h00 Première édition
10h15 **Conférence des Premiers Ministres**
15h00 Les démons du midi
16h00 D'hier à demain
17h00 D'une série à l'autre. **Le mystérieux docteur Cornélius (3e de 6)**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo Club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **La Cour en direct**
20h00 **Le Défi mondiale (4e de 6)**
21h00 **Lance et Compte I (8e de 13)**
22h00 **Le Téléjournal**
22h25 **Le Point**
23h00 **Nos espoirs 88**
23h05 Cinéma. **L'aventure est au bout du rêve.** Drame de science-fiction avec Dennis Quaid, Max Von Sydow et Christopher Plummer (Amér. 83) Doté de capacités télékinésiques, un jeune homme est amené à travailler dans un centre de recherches sur le sommeil et les rêves

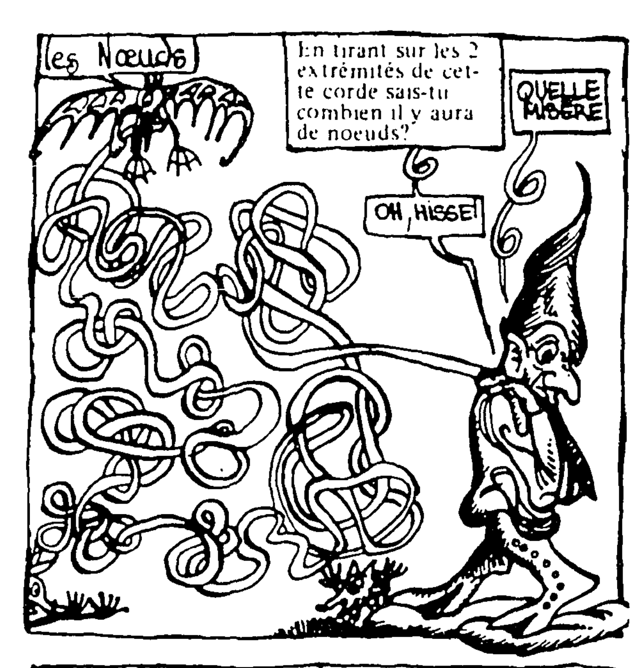


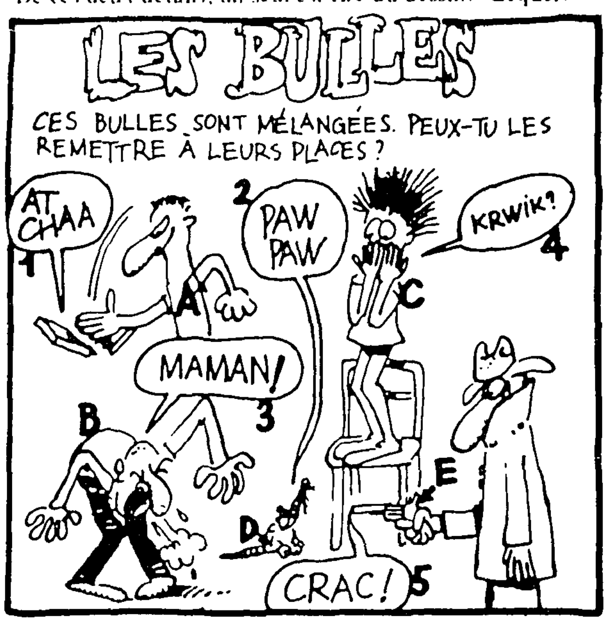
Le COIN des JEUNES

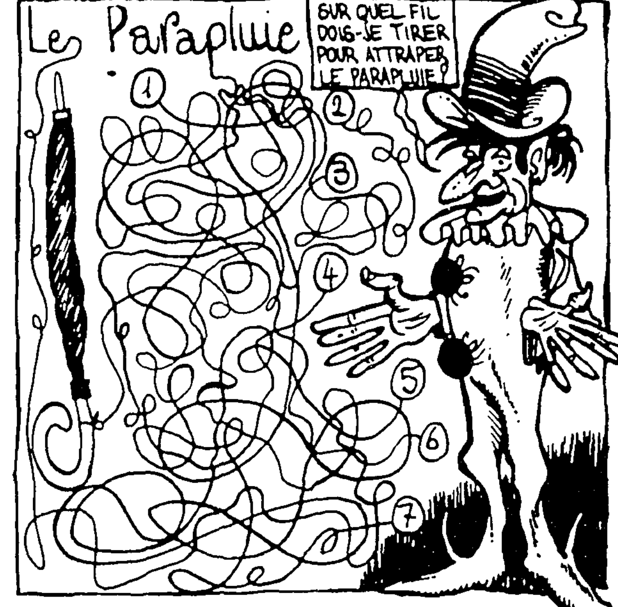




De ces deux détails, un seul est tiré du dessin! Lequel?







mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	I	O	T	T	O	R	T	N	A	T	O	V	I	F
2	E	U	B	R	I	S	I	T	E	L	L	I	U	E	F
3	T	E	E	L	B	I	R	R	E	T	S	E	L	S	I
4	R	E	R	T	I	P	A	R	E	I	L	L	F	N	T
5	E	R	U	T	A	N	G	O	B	L	I	E	I	E	A
6	C	O	T	O	N	V	I	L	E	C	O	N	N	F	G
7	B	R	O	N	C	H	E	S	U	T	R	O	F	F	E
8	R	A	T	I	O	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
9	U	I	T	P	T	A	E	U	E	I	L	B	U	O	O
10	E	R	N	R	A	L	E	C	I	E	E	R	I	T	I
11	T	U	E	R	O	L	N	B	B	E	T	T	Q	R	T
12	A	E	L	V	A	E	I	M	A	B	A	C	H	E	C
13	X	D	I	E	G	G	O	D	I	L	L	A	N	T	N
14	I	R	T	R	A	B	E	T	E	E	S	U	C	C	A
15	F	A	U	C	H	E	U	R	A	S	E	U	S	E	S

Amie
accusée
ardeur

Bache
bête
bombe
bout
bris
bronche
brue

Cagibi
certes
coton

Effort
entre
élévateur

Faucheur
fixateur
feuilletis
frivole

Godillant

Leçon
lent

Nature
négatif

Offense
oublie
orée

Pareil
pellicule
pitre
pivotant

Rale
raseuses
rationalisation
regarnir
relation

Sanction
selle

Tango
terrible
tibia
tire
trotte
trottoir

Urgence
utile

Vile
vulpin
visible

DETAIL
Le détail no. 2

LE PARAPLUIE
Le fil 5.

LES NOEUDS
3 noeuds vont se former

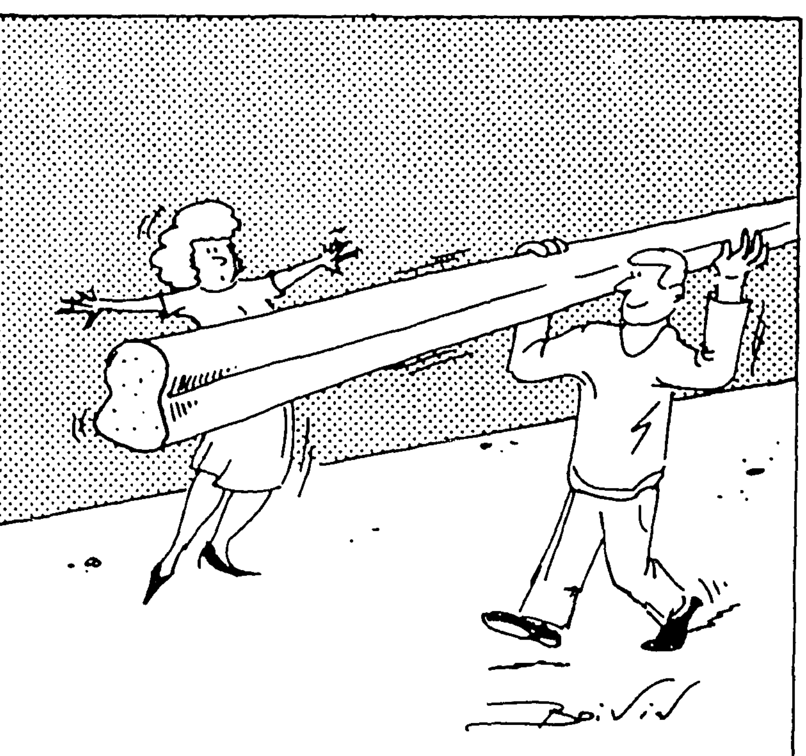
LES BULLES
1 - B, 2 - E, 3 - c, 4 - D, 5 - A

Réponse du no.: EPAULE

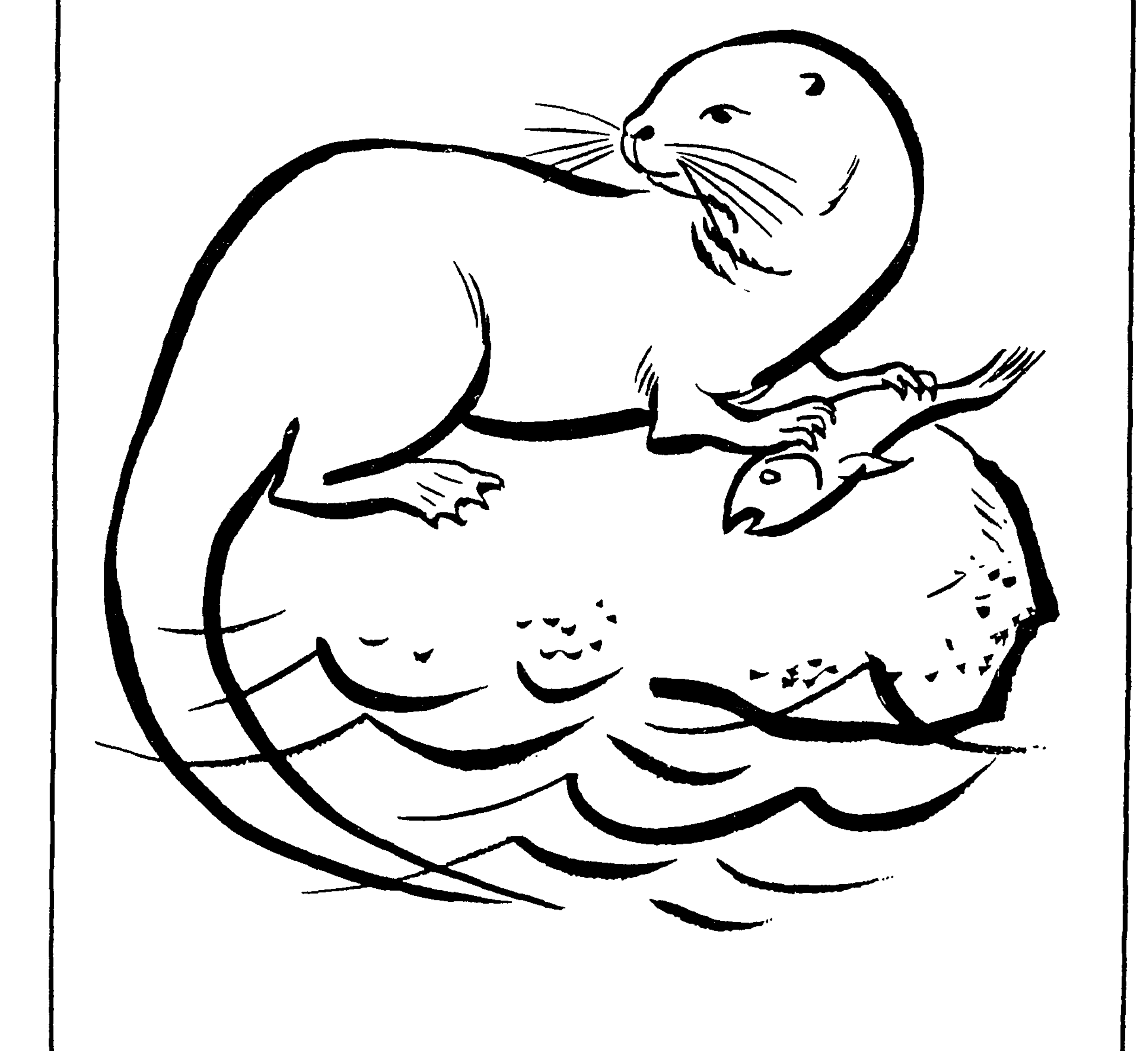
BOBOLINK

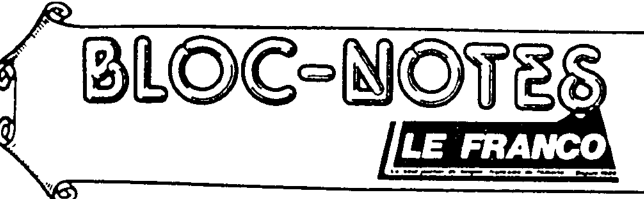


(S.O.P.)— Cet oiseau vit aux Etats-Unis en été et passe l'hiver en Amérique du sud. Vivant dans les champs et les prairies, il se nourrit principalement d'insectes et niche par terre. Il est devenu rare maintenant, d'autant plus qu'il ne tolère pas les autres espèces.



Dessin à colorier







Le Bloc-notes est une chronique à la disposition de tout organisme voulant annoncer un événement sans but lucratif (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est GRATUIT.
L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le jeudi à 16h. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

CALGARY

LE CARREFOUR vient de recevoir ses cartes de Noël en français. Nous avons aussi du papier d'emballage, des étiquettes, des nappes. Hâtez-vous - ça part vite! (306, 902 11e Ave. S.O.) 24 11

CINÉ-CLUB - Aux membres de l'ACFA: présentement, l'ACFA régionale de Calgary est à mettre sur pied un comité qui se chargera d'organiser un Ciné-Club pour adultes. Si vous êtes intéressé à participer, veuillez nous appeler au 228-4095. Merci de votre aide! 11 12

EDMONTON

ENTRE FEMMES - As-tu besoin d'un groupe francophone avec service de garderie et d'activités éducatives gratuits? Es-tu libre les jeudis matins de 9 heures à 11 heures? Viens, on t'attend! On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe, appelle Rose-marie au 465-3618 ou Debbie au 465-5805 22 12

CABANE À SUCRE 1988- L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton est à organiser cette grande fête populaire, rencontre de la francophonie albertaine. Tous ceux qui ont des idées pour en faire un événement réussi ou tous ceux qui seraient intéressés à travailler bénévolement pour la Cabane à Sucre sont invités à communiquer avec Suzanne au 469-4401 8 12

Mme Huguette Contant, directeur et metteur en scène de la troupe théâtrale du Cercle Francophone, annonce qu'elle ne pourra présenter la pièce de: «L'Auberge des morts subites» à la fin de novembre, comme prévu. Elle est encore à la recherche d'acteurs, sur tout masculins, de techniciens, de couturier(ères), etc. C'est une partie remise pour février '88, a-t-elle souligné Toute personne intéressée devrait composer: 459-0562 22 11

ST-PAUL

LA SOCIÉTÉ du LIVRE HISTORIQUE à St-Paul est à la recherche d'information de base, d'événements historiques de 1896 à aujourd'hui pour le livre historique de St-Paul. Vous désirez que l'histoire de votre famille paraisse dans ce livre bilingue? Envoyez votre relevé historique d'au moins 500 mots en français et en anglais ainsi que deux photos (noir et blanc) en fournissant une description des deux photos à l'adresse suivante: Jules Van Brabant, sec. trés., C.P. 278, St Paul (Alberta) TOA 3AO Vous avez jusqu'au 30 juin 1988 pour envoyer le tout. Pour de plus amples détails appelez le 645 4449 ou le 645-3651 et demandez M Van Brabant.

PLAMONDON

Réunions et activitées

COMITÉ D'ÉDUCATION: le 23 novembre 1987 à 17h30 au Centre Culturel

ATELIERS SUR PIÈCE: le 29 novembre 1987 à 13h30 au Centre Culturel, avec M Réal Girard Contactez Rose Marie Ménard au 798-3896 ou Rita L'Heureux au 798 3977

CLUB DES PIONNIERS Diner communautaire à 12h hebdomadairement le jeudi au Centre des Pionniers

LA SOCIÉTE DU LIVRE HISTORIQUE DE PLAMONDON: Ceux qui n'ont pas encore envoyé leur biographie, faites le aussitot que possible et postée là à Mme Marie Bourassa, C P 75

LES COURS DE GIGUE à compter du 11 novembre 1987 à chaque mercredi à 19h, au Centre Culturel

PARTIE DE NOEL D'ENFANTS Partie de Noel Communautaire pour les enfants, le dimanche 6 decembre 1987 à 14h à la salle communautaire



Dans le but de vous donner un meilleur service, votre hedbo Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines.
Plus de 25 mots - 10¢ du mot additionnel. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce. Aucune annulation acceptée après le lundi à midi.
Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le 423-5672. Nous n'acceptons pas les frais d'appel.
Faites votre chèque ou votre mandat-poste à l'ordre de: Le Franco
Adressez votre envoi comme suit:
Les petites annonces
Le Franco
10008, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

EDMONTON

COURS SUR L'ÉVANGILE DE ST-LUC avec références spéciales à l'Évangile de Marc, sera offert par Sr Annette Potvin au Centre régional des Soeurs Grises, 9810, 165e rue, **les lundis,à 19h30** à partir du 2 novembre 1/12

BONNYVILLE

CENTRE CULTUREL
Bureau à louer,
salle à louer avec cuisine,
vidéo et écran géant
****
Vidéos cassettes françaises
à louer
au Centre Culturel de Bonnyville
Contacter Judith au
826-5275

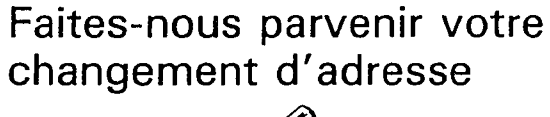
CALGARY

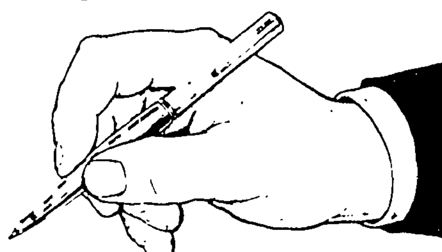
«Voulez-vous trouver vos ancêtres?» **Les Entreprises M.R.D.** vous offrent des services généalogiques; pour une consultation gratuite, appelez Michel Demers au: 242-3077 24 11

Lisez le Franco!

Vous déménagez...







10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom: ______	Nom: ______
Adresse: ______	Adresse: ______
______	______
Ville: ______ Province: ______	Ville: ______ Province: ______
Code postal: ______	Code postal: ______
______	à compter du: ______

Le rapport annuel du CCCSF confirme le besoin de mesures gouvernementales en matière de condition féminine

OTTAWA - Les recommandations contenues dans le 14e rapport annuel du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) confirment la nécessité de mesures gouvernementales en ce qui a trait à de nombreux dossiers qui touchent la vie des femmes.

Le rapport, qui compte 34 pages, a été déposé le 28 octobre dernier à la Chambre des communes par la ministre responsable de la Condition féminine, l'honorable Barbara McDougall. Le document souligne la nécessité de mesures immédiates dans nombre de domaines allant des services de garde et d'un centre d'éducation de la magistrature aux agricultrices.

«Le Conseil demande au gouvernement de s'occuper promptement de ces questions», de déclarer la présidente du CCCSF, Sylvia Gold, qui ajoute «surtout en ce qui a trait aux services de garde. Les femmes et leurs familles requièrent d'urgence un régime complet de services de garde abordables».

Le Conseil a été l'un des premiers organismes à préconiser la création d'un centre canadien d'éducation de la magistrature. «Un centre canadien de la magistrature répondrait à un besoin et à une volonté, de la part des juges, de remettre à jour leurs connaissances relatives aux répercussions du pouvoir judiciaire sur les Canadiennes», a mentionné la présidente. «Le Conseil a souligné qu'un tel centre de formation serait tout indiqué pour offrir des programmes acés sur les droits à l'égalité contenus dans la Charte des droits et libertés».

Au cours de l'année, le CCCSF a continué de se pencher sur les besoins des femmes oeuvrant dans le milieu agricole d'un bout à l'autre du pays. «Le Conseil a recommandé que la Loi sur l'assurance-chômage soit amendée afin que les femmes qui collaborent avec leur conjoint dans une exploitation agricole puissent souscrire à ce régime et bénéficier des avantages s'y rattachant, comme les congés de maternité», faisait remarquer Sylvia Gold. Le Conseil a l'intention de publier au début novembre une étude considérable sur cette question.

Voici d'autres faits saillants du rapport:

--des recommandations dans les domaines de la santé, de l'emploi et des droits des Autochtones. Le gouvernement fédéral devrait favoriser un climat social au Canada qui reconnaîtrait le r ôle vital joué par les femmes quand elles font la promotion des soins de santé au sein de la famille ou d'organismes communautaires et quand elles fournissent ces soins, offrir des programmes de formation pour les femmes de façon à améliorer les perspectives d'emploi à court et à long terme, et assurer que les droits à l'égalité des femmes autochtones soient pleinement garantis par la **Charte canadienne des droits et libertés.**

--des précisions sur les publications du Conseil émises au cours de l'exercice financier 1986-1987, y compris **Un équilibre délicat: L'égalité des femmes dans les années 1990,** qui traite des questions relatives à la condition féminine dans les domaines économique, juridique et social. Le document présente des plans détaillés pour tous ces sujets d'études ainsi que le type de recherche envisagé et les dates de publication prévues.

– un aperçu du Colloque national du Conseil sur la famille qui s'est tenu les 2 et 3 mars 1987. Les représentantes de près de 75 groupes féminins se sont réunies à Ottawa pour débattre la question de la famille, son évolution, ses besoins changeants et les orientations politiques d'intérêt particulier pour les femmes vivant en contexte familial.

«Dans le cadre de son mandat, le CCCSF continuera de conseiller le gouvernement en matière de condition féminine et d'informer le public sur ces mêmes questions par le biais de nos publications, de notre recherche, de nos campagnes de sensibilisation et de nos recommandations. Notre objectif qui demande une amélioration des lois et des mesures sociales demeure toujours le même: assurer la pleine égalité économique, sociale et juridique des femmes dans toutes les sphères de nos vies», de conclure Sylvia Gold.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

• *LIC*

Quatre équipes se disputent l'honneur de la représentation au tournoi provincial

LYNE RIVEST

CALGARY - Cette année encore quatre équipes se disputent l'honneur d'aller défendre les couleurs de la ville au tournoi années antérieures. Mentionnons en passant Jean-Éric Tremblay, porte-couleurs de l'école Ste-Anne, qui avec sa repartie facile ne s'en laisse pas imposer par ses adversaires. À patins pour passer à l'arbitrage. Les règlements de la ligue n'auront donc plus de secrets pour eux.

Comme on en est au tout début de la saison, il est encore trop tôt pour faire des prédictions. Tout ce que l'on peut dire c'est que la lutte est serrée entre les quatre équipes. Ce qui laisse prévoir de bons matchs en perspective.

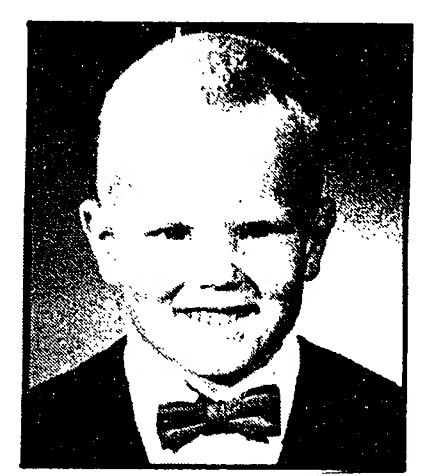
Équipe de l'ACFA de Calgary



Daniel Goulet
Célibataire, couronné «recrue de l'année» en 86.



Solange Brochu
Lève-tôt officiel de la ligue.



Robert St-Pierre
Rêve à 5 ans: être policier, à 25 ans: jouer dans l'impro.



Jacki Klancher
Cheveux bruns, yeux verts, porteuse du maillot #5.

provincial qui se tiendra à la fin de la saison. La soirée de l'impro, qui en est à sa troisième année d'activité, a lieu tout les vendredis soirs à 20 heures, au sous-sol de l'église Ste-Famille. Elle mets aux prises quatre équipes locales. Au sein de la formation calgarienne figurent plusieurs vétérans qui ont su se distinguer au cours des surveiller cette années, les nouvelles recrues qui sont venues renforcir les rangs de la ligue. Plusieurs d'entre elles ont déjà fait preuve d'une imagination débordante et, comme on a pu le constater au cours des derniers matchs, n'ont pas l'intentions de se laisser intimider.

Fait à noter, les joueurs évoluent maintenant sur une toute nouvelle patinoire qu'ils ont vite appris à faire vibrer de leur énergie entre les rappels à l'ordre des arbitres.

Du côté des officiels, on retrouve 3 anciens joueurs qui ont décidés d'accrocher leurs

L. L. I. E.

Classement au 6 novembre

	P.J.	P.P.	P.C.	P.G.	POINTS
F.J.A.	2	18	8	2	4
A.C.F.A.	2	11	14	1	2
Faculté	1	9	2	1	2
S.A.A.	2	6	7	1	2
Éd. Perm.	2	7	18	0	0
Carrefour	1	0	0	0	0

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

La page de l'A.C.F.A.



Le Communiqué de l'Association canadienne-française de l'Alberta adressé à l'Honorable Nancy Betkowski, Ministre de l'Éducation

par rapport au modèle de gérance proposé par la Commission scolaire catholique d'Edmonton

en ce qui a trait à la gestion des établissements d'enseignement de la Minorité de langue officielle selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés

Le 12 novembre 1987

Madame la Ministre,

«Now that the law is explained, Alberta can act». (1)

En tant que porte-parole reconnu de la francophonie albertaine, nous intervenons auprès de vous pour indiquer notre désaccord fondamental et sans équivoque avec le modèle de gérance proposé à la francophonie d'Edmonton, par la Commission scolaire catholique, en ce qui a trait à la gestion à Edmonton de l'éducation française par la minorité de langue officielle selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

RÔLE DU GOUVERNEMENT

Compte tenu du statut officiel de la langue française au Canada, compte tenu des droits à l'éducation pour la minorité de langue officielle, et compte tenu des jugements juridiques rendus à date sur la question, et en particulier celui de la Cour d'appel de l'Alberta, il est intenable que notre Gouvernement de l'Alberta et vous-même en tant que notre Ministre de l'Éducation, laissiez une commission scolaire tenter d'établir par elle-même un régime d'application de droits aussi fondamentaux.

N'étiez-vous pourtant pas sérieuse, lors du Congrès de la francophonie le 26 octobre 1986, lorsque vous avez déclaré que vous vouliez développer des solutions et des politiques albertaines par rapport à l'application des droits à l'éducation française? Or, depuis, vous avez préféré plutôt attendre les interprétations et les directives des tribunaux. Et maintenant que la plus haute instance tribunale de la province a parlé, vous semblez préférer laisser des commissions scolaires vous indiquer la voie.

Nous n'acceptons pas que des solutions aussi inadéquates et incompétentes soient mises de l'avant pour effectuer des droits pleinement reconnus par toutes les cours des provinces canadiennes saisies de la question à date, incluant celles de l'Alberta.

Il ne revient qu'à notre Gouvernement de l'Alberta, et à vous en tant que notre Ministre de l'Éducation, de mettre en oeuvre, après consultation avec les parties intéressées, y incluant les francophones de l'Alberta comme les premiers intéressés, les mécanismes législatifs et administratifs appropriés pour la reconnaissance et l'application des droits constitutionnels enchâssés dans la Constitution de notre pays.

Il n'y a que l'action législative du gouvernement provincial qui puisse être à la hauteur de la protection constitutionnelle des droits constitutionnels dans un premier temps. Nous n'acceptons pas que des instances locales, peu importe comment bien intentionnées, puissent être laissées à leur propre compte sans encadrement législatif et administratif provenant du gouvernement. Et nous acceptons encore moins que leurs modèles locaux puissent être perçus, à court, moyen ou long terme, comme étant transportables ou transplantables comme solutions albertaines en réponse aux droits éducatifs des franco-albertains ailleurs dans la province. À notre avis ces tentatives ne serviront qu'à exaspérer nos francophones et à abuser de leur bonne volonté, en plus d'user des commissions scolaires en cause pendant que notre gouvernement se lave les mains des obligations constitutionnelles et des responsabilités sociales et législatives qui lui incombent.

Ces obligations et ces responsabilités reviennent, de par la constitution canadienne, au gouvernement de l'Alberta depuis 1982, au moment même où notre gouvernement provincial, en son premier ministre, signait la Charte des droits et libertés. Oserait-on nous en vouloir pour traiter l'Alberta de mauvaise citoyenne canadienne en tant que délinquante face à la loi constitutionnelle de son pays?

GESTION ET NOMBRES

Selon le jugement de la Cour d'appel de l'Alberta, force vous est de conclure que la gestion est une condition inhérante aux droits fondamentaux à l'instruction en français pour la minorité albertaine de langue officielle. Les Juges albertains parlent du droit légal à l'instruction renforcé du droit politique à la gestion (2).

Les mêmes Juges de la Cour d'appel de l'Alberta conclurent qu'il restait à prouver que les nombres de francophones à Edmonton justifiaient le droit à la gestion. Le fait que la Commission scolaire catholique d'Edmonton cherche à remettre, dans la mesure de son pouvoir, la gestion aux francophones, c'est, à notre avis, une reconnaissance et une affirmation publique que dans les faits les nombres sont suffisants et justifient la gestion scolaire, et qu'effectivement ils déclenchent l'application de l'article 23(3)(b) pour les francophones d'Edmonton selon les termes du jugement de la Cour d'appel de l'Alberta.

LE POUVOIR D'ÉTABLIR LA GESTION

Que la francophonie d'Edmonton réclame la gestion et que la Commission scolaire catholique d'Edmonton cherche à la leur remettre, nous le comprenons bien. Cependant, il est faux de prétendre qu'on puisse effectivement l'offrir. Le jugement Kerans est clair là-dessus:

> «S. 159 of the **School Act** should not be interpreted as a delegation by Alberta of the performance of its s.23 duties to local school boards. Alberta has done nothing, **de jure**, to implement those rights or to delegate the performance of its obligations under s. 23(3)(a).» (3)

CONCLUSION

En conclusion, Madame la Ministre, nous affirmons que le modèle de gérance proposé par le Edmonton Catholic School District #7 est tout au plus un modèle de consultation «participative», qu'il ne répond en rien aux exigences de la Charte en ce qui a trait aux droits à la gestion scolaire par la Minorité de langue officielle en Alberta, et qu'il ne doit en aucun temps être perçu comme modèle transportable dans d'autres régions de l'Alberta comme tentative de résoudre, par la province ou par les commissions scolaires, les obligations législatives ou administratives à l'égard des droits scolaires des francophones de l'Alberta.

Rien de moins qu'une loi assurant la gestion à base d'élus francophones par des francophones ne saurait répondre aux exigences des droits scolaires contenus à l'article 23 de la Charte des droits et libertés, par rapport à la gestion des établissements d'enseignement de la minorité de langue officielle en Alberta.

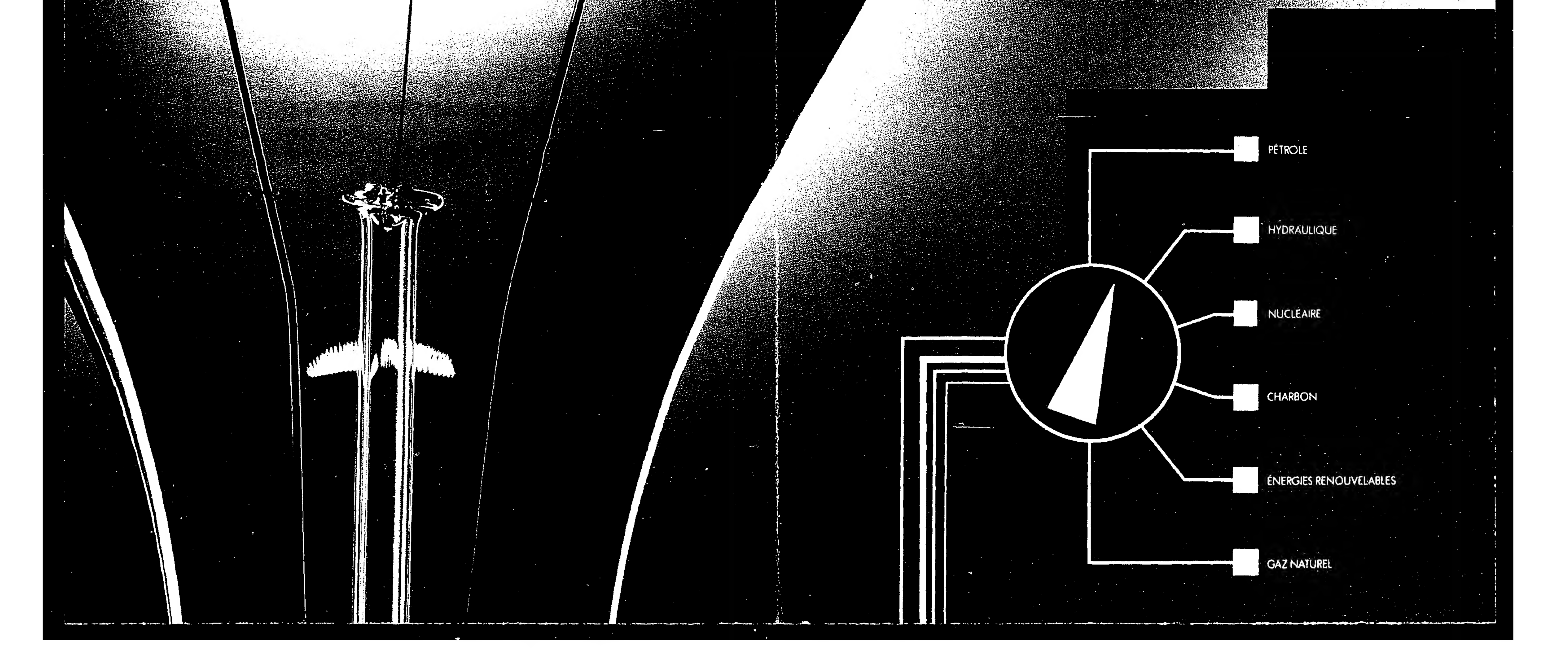
NOTES

(1) *Kerans, Mr. Justice* **Reasons for Judgement in the Court of Appeal of Alberta, Mahé, Mahé, Dubé and l'Association de l'Ecole Georges et Julia Bugnet, Association Canadienne Française de l'Alberta vs. Her Majesty the Queen in Right of the Province of Alberta**, *Appeal N°: 19347, Edmonton, August 26, 1987, p. 61*

(2) Ibid, p. 34

(3) Ibid, p. 61

CONFLUENCE ÉNERGÉTIQUE



ENVIRONNEMENT
SÉCURITÉ
ÉCONOMIE

TECHNOLOGIE
INDUSTRIE
MISE EN VALEUR

SÉCURITÉ
EXPORTATIONS
INVESTISSEMENTS

PAS D'I

Le Canada et le monde traversent actuellement une période de changements qui transformera notre société bien au-delà de l'an 2000.

Nous entrons dans une ère de pluralité des sources d'énergie.

Dans le passé, diverses sources d'énergie ont, tour à tour, prédominé. Ce fut d'abord le bois, jusqu'au début de notre siècle. Puis est venu le charbon. Aujourd'hui, le pétrole constitue notre principale source d'énergie, bien que l'électricité et le gaz naturel pourvoient à une part importante de nos besoins.

Mais à l'ère de la pluralité énergétique, aucune source d'énergie ne prédominera. La demande évoluant, les sources d'énergie se diversifient. Les économies d'énergie et la protection de l'environnement nous préoccupent de plus en plus et tout cela nous entraîne vers un nouvel ordre énergétique. Dorénavant, outre les énergies classiques, les énergies de remplacement et les énergies nouvelles chaufferont nos maisons, ravitailleront nos moyens de transport et alimenteront nos industries. Même dans les régions qui, pour le moment, dépendent d'une seule source d'énergie, cette dépendance diminuera.

Riche en énergie de toutes sortes – pétrole, gaz naturel, hydro-électricité, charbon, uranium, eau, biomasse, soleil, vents et marées – et capable de réaliser encore d'importantes économies d'énergie, le Canada possède tous les atouts pour prospérer à l'ère de la pluralité énergétique.

Mais posséder des sources abondantes d'énergie ne suffit pas. Il nous faut mieux cerner la problématique énergétique, nous sensibiliser davantage à la protection de l'environnement et bien analyser la conjoncture économique pour assurer la mise en valeur et l'utilisation rationnelle de nos sources d'énergie, au profit de tous les Canadiens.

Bien des questions se posent. Comment rehausser notre compétitivité sur les marchés internationaux? Comment équilibrer nos exportations d'énergie et la sécurité de nos approvisionnements, l'utilisation de l'énergie et la protection de l'environnement? Comment concilier les intérêts des consommateurs, des producteurs et des différentes régions? Comment assurer la protection des intérêts des autochtones et des régions nordiques? Dans quelle mesure les gouvernements devraient-ils appuyer les méga-projets et les projets dans les régions domaniales? Comment assurer une équitable compétitivité aux énergies de remplacement? Où concentrer nos efforts de recherche et de mise en valeur?

La Confluence énergétique est une série de colloques, d'études et de consultations destinée à orienter la politique énergétique du Canada au-delà de l'an 2000. Institué par l'honorable Marcel Masse, ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources et placé sous la présidence indépendante de M. Thomas Kierans, ce forum fera appel aux plus grands spécialistes mais aussi à tous les intéressés.

Toutes vos suggestions nous intéressent. Pour participer à la *Confluence énergétique*, écrivez à l'adresse ci-dessous. Nous vous ferons parvenir un exemplaire du document de réflexion intitulé La problématique de l'énergie ainsi que les directives sur les modalités de participation. Le Comité consultatif de la Confluence énergétique tiendra compte, dans la préparation de son rapport, de tous les commentaires qui lui auront été soumis avant le 31 décembre 1987.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉNERGIE
CONFLUENCE ÉNERGÉTIQUE, C.P. 4518, SUCCURSALE E
OTTAWA (ONTARIO) K1S 5B5

Téléphone: 1-800-267-3381

CONFLUENCE ÉNERGÉTIQUE *ENERGY OPTIONS*

Le 18 novembre 1987: L'Aurore Boréale, L'Eau Vive, La Voix Acadienne, Le Carillon, Le Courrier de la Nouvelle-Écosse, Le Madawaska, Le Nord, Le Voyageur, Pro-Kent; Le 20 novembre 1987: L'Aquilon, La Liberté, Le Franco Albertain, Le Gaboteur, Le Soleil de Colombie.